

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed /
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression

- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

Le Négociant Canadien

COMMERCIAL, INDUSTRIEL ET FINANCIER.

Vol. 2—No. 26

MONTREAL, 3 AVRIL, 1873.

\$2 PAR ANNÉE

LE NEGOCIANT CANADIEN

PUBLIÉ DANS LES INTÉRÊTS DU

COMMERCE et de L'INDUSTRIE

PARAISANT LE

JEUDI de CHAQUE SEMAINE

Le Négociant Canadien est le seul journal de ce genre publié en langue française

Il contient les informations commerciales les plus complètes. La revue est sous la direction spéciale de M. L. E. Morin, courtier. Son expérience et les relations qu'il doit à sa position sont de sûrs garants que cette partie du journal ne laisse rien à désirer.

Une remise libérale est accordée aux annonceurs à long termes.

Les abonnements et les annonces sont reçus au bureau du journal, No. 10, Rue St. Nicolas.

Abonnement, - - - - \$2 par an
Annonces - 10 cts par ligne par insertion

L. E. MORIN & CIE

ÉDITEURS-PROPRIÉTAIRES.

Chemins de Fer du Canada Central DE Brockville et d'Ottawa.



GRANDE ROUTE A VOIE LARGE CONDUISANT A OTTAWA.

LE ET APRES LUNDI LE 6 MAI COURANT, les convois partiront comme suit :

DE BROCKVILLE

EXPRESS à 8.00 A. M., arrivant à Ottawa à 1.00 P. M., et à Sand Point à 1.20 P. M.
TRAIN DE LA MAILLE à 4.00 P. M., arrivant à Sand Point à 9.30 P. M.

EXPRESS DIRECT D'OTTAWA, à 3.30 P. M., en connexion avec l'Express de jour du Grand-Tronc de l'Est à l'Ouest, arrivant à Ottawa à 7.10 P. M.

D'OTTAWA.

EXPRESS DIRECT DE L'OUEST à 10.00 A. M., arrivant à Brockville à 1.40 P. M., en connexion avec l'Express de jour du Grand Tronc allant à l'Est et à l'Ouest.

TRAIN DE LA MAILLE à 4.00 P. M., arrivant à Brockville à 9.35 P. M.

ARRIVANT A SAND POINT.

à 1.30 P. et à 9.30 P. M.

PARTANT DE SAND POINT

à 6.00 A. M., 11.40 A. M., et à 3.30 P. M.

Les Trains du Canada Central et les embranchements de Perth font connexion régulière avec tous les trains du chemin de fer B. et O.

Transbordements faits avec diligence, PAS DE TRANSBORDEMENT LORSQUE LES CHARS SONT CHARGÉS À COMPLET POUR UNE STATION SPÉCIALE.

H. ABBOTT,
Directeur. 3

ck ville. 4 Mai 1872.

LIGNE ALLAN.



Sous contrat avec le Gouvernement Canadien pour le transport des MAILLES du CANADA et des ETATS-UNIS.

1872-73—Arrangements d'Hiver.

Les Lignes de cette Compagnie se composent des vapeurs suivants de première classe à plein pouvoir, construits à La Clyde, en fer à double engin.

Vaisseau.	Tonn.	Commandants.
SARDONIAN	4100	[En construction.]
CIRCISSIAN	3400	[En construction.]
CANADIAN	2600	[En construction.]
POLYNESIAN	4100	Capt. Brown.
SARMATIAN	3600	Capt. J. Wylie.
HIBERNIAN	3434	Capt. R. S. Watts.
GASPIAN	3200	Capt. Barclay.
SCANDINAVIAN	3210	Capt. A. D. Aird.
PRUSIAN	3000	Lt. Dutton, R. N. R.
AUSTRIAN	2700	Capt. Richardson.
NESTORIAN	2700	Capt. Ritchie.
MORAVIAN	2650	Capt. Graham.
PERUVIAN	2650	Lt. Smith, R. N. R.
MANITOBIAN	3150	Lt. Archer, R. N. R.
NOVA SCOTIAN	2300	Capt. Orange.
NORTH AMERICAN	2384	Capt. Miller.
CORINTHIAN	2400	Capt. Jas. Scott.
CADIAN	1351	Capt. Wilson.
ST. DAVID	1650	Capt. E. Scott.
ST. ANDREW	1432	Capt. H. Wylie.
ST. PATRICK	1317	Capt. Stephen.
NORWAY	1150	Capt. C. N. Mylins.
SWEDEN	1150	Capt. MacKenzie.

Les STEAMERS de la LIGNE DE LIVERPOOL [faisant voile de Liverpool chaque JEUDI et de Portland chaque SAMEDI, arrêtant à Loch Foyle pour rec voir à bord et mettre à terre les Mallets et les Passagers pour l'Irlande et l'Ecosse] doivent être envoyés de Québec :

Peruvian	29 mars.
Polynesian	20 avril
Moravian	5 avril.
Sarmatian	12 "
Scandinavian	19 "
Prussian	15 "
Austrian	22 "
	3 mai.

Prix du Passage de PORTLAND :—

Cabine	\$70 à \$40
Entrepont	\$25

Un Chirurgien expérimenté est à bord de chaque vaisseau. Les o. bines ne sont pas retenues à moins d'être payées d'avance.

Pour fret ou autres détails, s'adresser.

À Portland, à J. L. FARBER ou à HUGH & ANDREW ALLAN; à Québec à ALLAN, RAN & Co.; au Havre à JOHN M. CURRIE, 21 Quai d'Orléans; à Paris, à GUSTAVE BOSSANGE, 21 Quai Voltaire; à Anvers, à AUG. SCHMITZ & Co. ou à RICHARD HENS; à Rotterdam, à G. P. J. VAN ZOOB & HAMBROU; à W. GIBSON & HUGO; à Bâle, à CHARLEY & MALCOLM; à Londres, à MONTGOMERIE & GREENSHORN, 17 Gracechurch Street; à Glasgow, à JAMES & ALEX. ALLAN, 10, Great Clyde Street; à Liverpool, à ALLAN Bros. James Street, ou à

H. & A. ALLAN,
Coin des Rues Youville et Commune.

W. & F. P. CURRIE & CIE.

100, RUE DES SŒURS GRISES.

Importateurs de Fer en Saumon, Fer en Barres, plaques de Bouilloires, Fer galvanisé, Plaques du Canada, Plaques d'Etain.

TUBES POUR BOUILLOIRES, TUBES A GAZ,

Etain en Lingot,	Rivets	Marbre Veiné
Cuivre en Lingot,	Fil de Fer	Ciment Romain,
Cuivre en Feuilles,	Fil d'Acier	D. de Portland
Antimoine,	Vitres,	De du Canada,
Zinc en Feuilles	Peintures,	Tuile à Paver,
Zinc en Lingots	Terre à brique, Vases de Jardin,	
Plomb en Saumon,	Fine Corders	Dessus Chemn.,
Rouge ou Plomb	Briques àleur-Fontaines,	
	naise,	

Blanc de Plomb, TUYAUX de DRAINAGE, Tuiles à Paver Encastupés Patenté, &c. Manufacturiers de SOFAS, CHAISES, et RESORTS pour Lits. Un stock considérable toujours en mains.



Chemin de Fer le Grand Tronc DU CANADA

Arrangements d'hiver

Chars Palais (Pullman) et magnifiques Chars ordinaires et neufs à tous les Trains de Jours, Chars Palais Doroitrs, à tous les Trains de Nuit, sur toute la Ligne.

Les Trains partiront maintenant de Montréal comme suit:

ALLANT A L'OUEST

Malle Quotidienne pour Prescott, Ogdensburg, Ottawa, Brockville, Kingston, Belleville, Toronto, Quelp, London, Brantford, Goderich, Duffalo, Détroit, Chicago et tous les points de l'Ouest à 8.00 A. M. Express de nuit de do do 8.00 P. M. Train de la Malle de Nuit pour Toronto et toutes les stations intermédiaires 6.00 A. M. Train local pour les passagers pour Vaudreuil, &c. 4.00 P. M. Trains laissant Montréal pour Lachine, à 7.00 A. M., 9.00 A. M., 3.00 P. M., 5.00 P. M., et 6.00 P. M. Trains laissant Lachine pour Montréal, à 8.00 A. M., 10.00 A. M., 3.30 P. M., 5.30 P. M., et 6.00 P. M. Le Train de 3.00 P. M. va à la frontière.

ALLANT AU SUD ET A L'EST.

Express pour Boston via Vermont Central 8.10 A. M. Express pour New-York et Boston via Vermont Central A. 3.30 P. M. Train de la Malle pour St. Jean et Rouss Point, en connexion avec les Trains de Steanstead, Shefford et Chambly et en jonction avec les Chemins de Fer des Cantons du Sud-Est 3.00 P. M. Train de passagers du jour pour Island Pond, et toutes les stations intermédiaires 6.00 A. M. Train de la malle pour St. Hyacinthe, Richmond, Sherbrooke, Island Pond, Gorham, Portland, Boston 1.45 P. M. Express de Nuit pour Québec, Rivière du Loup, Cacouna, Island Pond, Gorham, Portland, Boston, et les Provinces d'en Bas 10.30 P. M. Express pour Québec, & minuit

Comme la ponctualité dépend des connexions avec les autres lignes, la Compagnie ne sera pas responsable des trains qui n'arriveront pas et ne partiront pas des stations aux heures nommées.

La magnifique vapeur "CA H L O T T A", communiquera avec le Chemin de Fer le Grand Tronc, laissera Portland pour Halifax, N. E., tous les Vendredis, à 4.00 p. m. Ce vapeur offre tout le confort possible aux passagers et pour le transport du fret.

Le vapeur "CHASE" fera aussi le voyage entre Portland et Halifax.

La Compagnie internationale des Steamers faisant le trajet en connexion avec le Chemin de Fer le Grand Tronc, laisse Portland tous les Lundis et Jendis à 6.00 p. m., pour St. Jean, N. E., etc., etc.

BAGAGE ÉTIQUETÉ.

On pourra acheter des billets aux principales stations de la compagnie.

Pour plus amples Informations et l'heure de départ et de l'arrivée de tous les Trains aux stations intermédiaires du chemin, s'adresser au bureau où l'on vend des billets, à la Station Bonaventure ou au Bureau No. 144, Rue St. Jacques.

C. J. BRYDGES
Directeur-Général

Montréal, 10 Janv. 1872.

BUREAU DE POSTE, Montréal, 22 Octobre 1872.

Distribuées.		MALLES.	Lévyées	
A. M. P. M.		ONTARIO.	A. M. P. M.	
8.00	Ottawa p. chemin de fer (a)		6.00	6.45
11.00	Provinces d'Ontario... (a)		7.00	6.45
	Rivière Ottawa par route		7.00	
QUEBEC.				
8.00	Québec, Trois-Rivières et			
	Sorel, par vapeur.....		5.00	
	Québec, p. chemin de fer		7.00	
8.00	Lowships, C.P. Riv. Ar-			
	thurock et Riv. du Loup.		7.00	
A. M.	St. Rémi et Hemmingford		2.00	
8 & 11	St. Hyacinthe et Sherbrook		6.30	12.45
10.00	Do St. Jean et Roussé's Pt.			2.15
	Shefford et la jonction du			
	chemin de fer Vt.....		2.15	
MALLES LOCALES				
11.00	Beauharnois (route).....	6.00		
11.00	Chambly (aussi à A. M.) et			
	St. Césaire.....		1.30	
11.00	Contrecoeur, Varennes et			
	Verchères.....		1.30	
11.00	Côte St. Paul et Fumeries			
	Ouest.....		10.30	
10.00	5.45, Huntington.....		6.00	2.00
9.30	2.00, Leclerc.....		6.00	2.00
10.00	St. Lambert.....			2.00
9.30	2.1, Laprairie.....		8.00	2.00
11.00	Longueuil.....		6.00	1.30
	N. Glasgow & St. Récollet		7.00	
	Terrebonne & St. Vincent		7.0	3.00
8.30	5.00, Pointe St. Charles		8.30	6.00
	et Laurent, St. Basile, St.			
	Laurent, Scholastique, et			
	Belle-Rivière.....		7.00	
	St. Jérôme, Ste. Rose et			
	St. Thérèse.....		7.00	
	2.3, St. Jean & Station, St.			
	Armand.....		8.00	2.00
8.00	Trois-Rivières par la Ro-			
	ve Nord.....			1.30
8.30	PROV. MARTIMES.			
	N-Brunswick et Isle P. E.		7.00	
	Halifax, N. E.....		7.00	
	Les malles sur l'Neuve			
	sont envoyées tous les			
	jours à Halifax, et de là			
	la transmission se fera			
	tous les vendredis alter-			
	nativement à partir du 2 Juin.			7.00
ETATS-UNIS.				
	Boston et les Etats de la			
	Nouv.-Angleterre, ex-			
6.00	cepté le Maine.....	7.4		2.15
7.00	New-York et les Etats			2.15
	du Sud.....			2.15
8.00	Island Pond, Portland et			12.47
	le Maine.....			12.47
8.11	Etats de l'Ouest et du Pa-			7.00
	cifique et Manitoba.....			6.45
INDES OCCIDENTALES.				
	Lettres, etc., payés d'avance			
	via N.-York, sont expédiés			
	chaque jour à New-York d'où			
	partent les autres malles.			
	Pour Havane et Indes Occi-			2.15
	dentales, tous les jeudis P.M.			
	Pour St. Thomas, les Indes			
	Occidentales et Brésil, le			
	23ème jour de chaque mois.			
GRANDE BRETAGNE,				
	Par la ligne Canadienne. Ven-			7.00
	dredi Par la ligne W. & G. via			
	New-York..... Lundi.....			2.15

(a) Les sacs de la maille par les chars sont ouverts de 7.30 a. m. et 7.30 p. m.
 (b) do. ouverts jusqu'à 1.30 p. m.

Les lettres enregistrées doivent être déposées 15 minutes avant la fermeture des malles.

Les boîtes à lettres dans les rues sont visitées à 10.00 a. m., 1.00, 6.00 et 9.00 p. m.

Le Dimanche à 9.00 p. m. 1-32

R. C. JAMIESON & CIE.

Manufacturiers de
VERNIS et D'IMITATION DE LA QUE DE CHINE
 Importateurs
'HUILES, PEINTURES, COULEURS, THE-REBENTINES, &c., &c.
 No. 3 Halle aux Blés et No. 6 Rue St. Jean
MONTREAL.

Ateliers de Ferblantiers et Plombiers

T. ST. GEORGE

98, Grande Rue St. Laurent, 98

ENSEIGNE LE LA GROSSE CAFETIERE ROUGE

M. T. ST. GEORGE, tout en remerciant ses pratiques et le public en général de l'encouragement libéral qu'on lui a donné, les avertit qu'il a agrandi son Magasin, et qu'il continuera comme par le passé à prendre tout ordre, soit pour pose de tuyaux à gaz, à l'eau, de gazelliers, de lustres, de couvertures en ferblanc, en tôle galvanisée, ardoise, etc., soit pour réparations aux ateliers ou à domicile. Le tout sera exécuté par des ouvriers surs et de première classe.

Le magasin de ferblanterie, ferronnerie et articles en plomb de M. T. ST. GEORGE contient un assortiment très-varié et très-complet d'articles garantis et à bon marché. Le public est certain d'être servi avec fidélité, promptitude et politesse.

On y trouve également des réfrigérateurs ou glacières de famille améliorés et de tous les prix. Tous ceux qui en ont acheté en sont pleinement satisfaits.

Ouvrages entrepris à la Campagne, pour églises, presbytères, couvents et demeures particulières. Fournaies à air chaud posées sous le meilleur système connu.

A l'ancienne place, No. 98 Rue St. Laurent. Enseigne de la GROSSE CAFETIERE ROUGE. 33

**ATELIERS DE
 FERBLANTERIE ET PLOMBERIE**

**No. 118
 Grande Rue ST. Laurent.**

**FERBLANTERIE ET PLOMBERIE
 Lampes et Huile de Charbon.**

Le soussigné, tout en remerciant ses nombreuses pratiques, pour l'encouragement libéral qu'il a reçu depuis un grand nombre d'années, a le plaisir de leur annoncer qu'il continue comme par le passé à prendre tout ouvrage concernant le Plombage, Couverture en Ferblanc, en Tôle galvanisée et autres ouvrages, etc. M. Drapeau se charge aussi de toutes commandes de la campagne qu'il s'empresse d'exécuter. Il aura constamment en magasin un Assortiment complet et varié de

Ferblanteries, Ferronneries, Lampes et Huile de Charbon.

Toutes commandes seront exécutées à très bas prix et sous le plus court délai au No

118 Grande Rue St. Laurent.

F. DRAPEAU.

Montréal, 1. 1er Juillet. 33

Dr. Crevier, Dr. Crevier, Dr. Crevier

L'Anti-Dyspeptique et Restaurateur du Sang

Guérit radicalement la Dyspepsie, Faiblesse d'Estomac, Migraine, Névralgie, Pertes Bénéfiques, Dysenterie Chronique, Stomatique; puisant pour opérer et terminer la convalescence après toute espèce de maladies débilitantes.

Prix - - - \$1.00 la Bouteille.

Certificats donnés par des personnes dignes de foi, Prêtres, Médecins, &c., &c.

S'adresser au Dr. J. A. CREVIER, 44, Rue Bonsecours.

DR. J. A. CREVIER

RESTAURATEUR DE LA CHEVELURE

Guérit toutes les maladies du cuir chevelure, éruptions, irritations, fortifie la racine des cheveux, les empêche de tomber et les fait croître, leur rend leur couleur primitive.

Prix - - - - \$1.00 la Bouteille.

Supérieur à toutes les préparations connues. S'adresser au

Dr. J. A. CREVIER, 44, Rue Bonsecours. 37

DR. J. A. CREVIER

Chirurgien et Accoucheur,

Chimiste et Naturaliste.

CI-DEVANT DE ST. CÉSaire,

24 Années d'études et d'expérience

No. 44.—RUE BONSECOURS, Montréal.—No. 44.

7 heures de Bureau :—De 7 à 10 A. M., et de 2 à 4, et de 6 à 7 P. M.



AVIS DU GOUVERNEMENT.

DEPARTEMENT DES DOUANES.

OTTAWA, 17 Mars 1872.

ESCOMPTE autorisé sur les envois américains jusqu'à nouvel ordre : 13 par cent.

R. S. M. BOUCHETTE, Commissaire des Douanes.

JACQUES GRENIER.

IMPORTATEUR ET MARCHAND EN GROS

DE

NOUVEAUTÉS

No. 292, Rue St. Paul,

MONTREAL.

Une visite est respectueusement sollicitée de MM les marchands de la ville et de la campagne. 1-52

ENTREPRISE CANADIENNE

FABRICATION

DE

Jouets d'Enfants

F. A. MARTINEAU a le plaisir d'annoncer au public qu'il vient de commencer LA FABRICATION DE JOUETS D'ENFANTS EN BOIS comprenant :

Chevaux bergants, Paire de Chevaux avec attelages et berceaux avec siège, pour enfants (nouveautés). Chaise bergente avec tête de cheval, Chevaux attelés sur voitures, Berceaux pour poupées, Brouettes, toutes sortes de Trains pour Enfants, &c., &c.

Toutes descriptions d'articles de Jouets d'Enfants en bois exécutés promptement.

Les ordres doivent être envoyés au magasin de

E. A. MARTINEAU, Rue St. Joseph, No. 301.

Montréal, 13 Mars 1872.

CIRCULAIRE HEBDOMADAIRE

DE

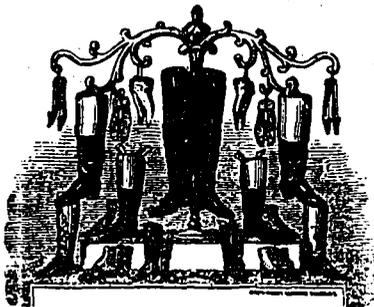
G. BOIVIN

Manufacturier et Marchand de Chaussures

No. 300

RUE ST. PAUL

MONTREAL



No. 300

RUE ST. PAUL

MONTREAL

Nos amis trouveront à notre entrepôt à l'adresse ci-dessus un assortiment complet de toutes espèces de Chaussures de cuir, de prunelle e de caoutchouc, pour hommes, femmes et enfants, et garanties vendues à meilleur marché que partout ailleurs. En consultant la liste ci-dessous nos marchands pourront expédier leurs ordres sans quitter leurs magasins, et nos marchandises leur seront expédiées par Express, Chemins de Fer ou Bateaux à Vapeur, exactement aux prix marqués.

Liste des prix des Chaussures à la Manufacture de G. Boivin, No. 300 Rue St. Paul, Montréal.

Ouvrages pour Hommes.		Ouvrages pour Femmes.		Balf kid français boutonées	
Bottes Napoléon semelles rapportées	2 40	Bals buff dentelés, hautes, D. S. et S. S. p. fm.	1 15	Bottes en cuir D. S.	75
" en tauro	2 25	" " union dentelés, hautes D. S. et S. S.	1 10	" " bouts cuirés D. S.	80
" en vache No. 1	2 15	" " cuir grainé	1 15	Souliers cuir vernis à talons 13 à 2	75
" No. 2	2 10	" " basses " " "	1 05	" " " " 9 à 12	65
Demi-bottes buff et en vache D. S. et S. S.	1 90	" " buff	1 05	" " " " 6 à 8	55
Waterloo No. 1	1 00	" " buff union	1 00	Cong prunelle	70
" 2	1 00	Bottines en vache D. S.	90	" " Mon réal	1 25
Brogans No. 1	1 00	" " S. S.	85	Bals " hautes, boutonées	1 20
" 2	95	Demi-bottines en vache D. S.	80	" " basses	70
Cong. buff cousus à la main	2 50	Cong kid français cousus	1 80	" " hautes de fantaisie	1 0
" veau canadien	2 75	Bals " " boutonées	2 25	Ouvrages pour Enfants.	
" Français	3 00	" " " "	2 00	Bals buff hautes, dentelés D. S. et S. S. 8 à 10	70
" buff chevillées, semelles rapportées	1 80	Pantoufles union	45	" " cuir grainé hautes, dent. D. S. et S. S.	70
" " " " " "	1 70	" " Impis	50	" " buff union, hautes, dent. D. S. et S. S.	65
Cong. prunelle cousus à la machine	1 99	" " feutre élastique D. S.	40	" " 6 à 10	60
Cong.	1 25	Bals prunelle hautes de fantaisie	1 10	" " cuir grainé basses D. S. et S. S. 6 à 10	60
Pantoufles tapis	65	" " unies	1 00	" " buff	60
Ouvrages pour Garçons.		" " reqlaqués cuir vernis	1 4	" " buff union	60
Bottes en tauro semelles rapportées 1 à 5	1 60	" " en chevre	1 50	" " buff et cuir grainé, reqlaqueur D. S. et S. S. 5 à 8	55
" Nap	1 75	" " unies, basses	75	Cong buff D. S. et S. S.	65
" Nap Union	1 65	" " boutonées, hautes	1 60	" " bouts cuirés D. S. et S. S.	70
Cong buff	1 30	Cong " " fin, hautes	1 25	Bottines en cuir	60
" " D. S.	1 25	Souliers cuir vernis, S. S.	80	" " bouts cuir.	60
Brogans en vache D. S.	85	" " Elastique D. S.	80	Cong kid français, cousus	1 10
Bals union semelles rapportées	1 25	Ouvrages pour Filles.		Bals " " "	1 20
Ouvrages pour petits Garçons.		Bals buff hautes dentelés D. S. et S. S.	90	Bals prunelle, hautes de fantaisie	75
Bottes en tauro sem. rap. bott en cuir, 9 à 13	1 30	" " cuir grainé hautes dentelés D. S. et S. S.	90	" " basses	60
" Nap	1 45	" " buff union	85	Cong " " "	1 00
" Nap union	1 35	" " buff basses	80	Bals kid boutonées 2 à 6	65
Cong. buff semelles rapportées 9 à 13	1 05	" " cuir grainé	80	Souliers de fantaisie 2 à 6	35
Bals union	1 00	" " buff union	75	" " " "	35
		" " D. S. et S. S.	85		
		" " kid français, cousus	1 60		

Liste des prix des bottines et souliers fabriqués par la Compagnie Canadienne de Caoutchouc de Montréal

Clagues.		Bottines en Feutre.	
POUR HOMMES. Fortes	55	POUR HOMMES. Bouclées	1 40
" " Légères	60	" " De Fantaisie	1 65
" " A renfort double	67 1/2	" " FEMMES. Bouclées	1 15
" " Imitation de Sandales	70	" " Boutonées	1 40
" " de Boutons	67 1/2	" " De Fantaisie	1 65
POUR FEMMES. Sandales à courroies	40	POUR FILLES. Bouclées	1 20
" " Fortes	45	" " Boutonées	1 40
" " Légères	45	" " De Fantaisie	1 40
" " Sandales à courroies	52 1/2	POUR ENFANTS. Bouclées	95
" " Imitation de Sandales	55	" " Boutonées	1 10
" " de Boutons	50	" " De Fantaisie	1 15
POUR FILLES. Tailées basses	38	POUR GARÇONS. Bouclées	90
" " Fortes	45	PETITS GARÇONS	
" " Sandales à courroies	40		
" " Imitation de Sandales	40		
" " de Boutons	47 1/2		
POUR GARÇONS. Fortes	50		
PETITS GARÇONS. " "	42 1/2		
POUR ENFANTS. Fortes	32		
" " Sandales à courroies	40		
" " Imitation de Sandales	35		
" " de Boutons	42 1/2		
Bottines Artiques.		Clagues doublées en Flanelle.	
POUR HOMMES.	\$1 65	POUR HOMMES.	\$1 10
" FEMMES.	1 35	" " A Renfort Double	1 10
Conditions et Termes de Vente des Marchandises en Caoutchouc jusqu'à nouvel ordre.		" " FEMMES.	80
10 & 10 par cent d'escompte pour argent comptant.		" " FILLES.	60
10 & 5 " " un mois,		" " GARÇONS.	50
Il est regrettable qu'il y ait encore des marchands qui, faute de s'être donné la peine de faire une petite visite à Bon Marché perdent eux-mêmes et font perdre à leurs pratiques un profit de 10 à 20 par cent.		PETITS GARÇONS.	50
Allons, Messieurs, un peu de patriotisme ; pensez à vos clients, à vous-mêmes et au Soussigné		POUR ENFANTS.	50

REVUE COMMERCIALE.

Pour la semaine finissant le 2 Avril 1873.

Après une tempête de neige et de grêle qui aurait figuré très honorablement parmi les plus sévères de Janvier, nous avons eu une pluie qui a entrepris de faire disparaître en aussi peu de temps que la tempête de neige avait duré les traces de son passage. Les trains de chemin de fer ont été grandement retardés et la circulation en voitures d'hiver a été complètement suspendue pendant deux jours. Les chemins sont impraticables et nous sommes en plein commencement de la fin; inutile de dire que les affaires sont complètement suspendues, mais nous nous attendons à avoir une reprise sous peu. Le tarif d'été du Grand-Tronc vient en opération avec le commencement de ce mois, et comme plusieurs commandes n'attendaient que la réduction du taux du fret pour être exécutées, nous nous attendons à voir l'activité se réveiller de nouveau.

La saison est défavorable à la fabrication du sucre d'érable. La grande épaisseur de neige dans les forêts est une des plus grandes difficultés que les travailleurs ont à combattre. La saison est de pleinement deux semaines en retard.

Nous avons reçu par dernier courrier un rapport des grandes ventes de pelleteries qui étaient commencées à Londres. On voyait à enchères des négociants de toutes les parties du monde et on entendait les idiomes Russe, Grec, Allemand, Français, Anglais et Américain. Les enfants d'Israël n'étaient pas les moins nombreux. Les enchères sont commencées le 6 mars et devaient se continuer jusqu'au 21. La quantité de fourrures n'était rien moins qu'énorme et excédait tout ce qui avait été offert jusqu'à présent. Les enchères étaient extrêmement actives: les fourrures de qualité supérieure ont été adjugées à de très hauts prix, celles de qualité inférieure à des prix excessivement bas et complètement hors de proportion avec celles de qualité supérieure. Une baisse très accentuée était visible sur les peaux de vison, de martre et de bête-pnante. D'autre part on remarquait les prix excessifs payés pour les fourrures de choix achetées, suppose-t-on, pour le compte du gouvernement autrichien et destinées à l'exposition de Vienne. Il est à regretter qu'on n'exerce pas plus de discernement en Canada dans la chasse des animaux à fourrures et il serait urgent de passer des lois qui la règlent. Nous ne pouvons trop impressionner dans l'esprit des chasseurs et de ceux qui s'occupent de la collection des fourrures, que le massacre des animaux hors de saison est inutile, et le trouble d'en préparer les peaux ne vaut pas la peine qu'on se donne pour la rémunération qu'on en obtient.

On a adjugé 74,170 peaux de martre; 64,919 visons; 10,200 castors; 34,675 renards rouges; 1,000 renards argentés; 9,112 renards blancs; 8,264 peaux d'ours; 11,170 loutres de mer; 5,500 martres de Russie; 3,900 pêcheurs; 625,000 rats musqués; 7,000 chats de loup; 8,700 loups cerviers; 168,000 chats Sauvages. Les peaux de castor et de rats musqués ne comprennent que les recettes depuis Janvier.

Le Cincinnati Price Current vient de publier le rapport de la campagne de salaison pendant la saison de 1872-73. Elle se résume comme suit par état :

	1872-3.	1871-2.
Ohio.....	877,477	834,163
Indiana.....	607,366	566,134
Illinois.....	1,816,304	1,620,376
Iowa.....	312,797	280,580
Missouri.....	888,834	693,949
Kansas.....	39,340	43,034
Wisconsin.....	316,709	334,410
Minnesota.....	22,600	21,000
Nebraska.....	20,110	12,890
Kentucky.....	329,156	342,562
Tennessee.....	35,000	40,180
Divers.....	72,399	42,281

Total..... 5,307,483 4,831,558

Les rapports de Galena, Illinois; et de Dubuque, Iowa; ne sont pas compris dans l'état ci-dessus.

La moyenne du poids des pores salés dans l'ouest est de 233-746,100 lbs, contre 227½ lbs. l'année dernière et la moyenne de saindoux de 40-31-100 lbs, contre 39-04-100 lbs. l'année dernière. Le montant total du poids net des pores est de 1,240,604,484 lbs, contre 1,099,783,385 lbs. l'année dernière, montrant une augmentation de 140,821,099 lbs. Le total du poids du saindoux est de 213,945,983 lbs, contre 188,603,317 lbs.—augmentation pour cette année 25,342,666 lbs.

Le total du poids des pores et de saindoux comparé est comme suit :

	1872-73	1871-72
Pores lbs.....	1,240,604,483	1,099,783,385
Saindoux lbs....	213,945,983	188,603,317
Total lbs.....	1,454,550,467	1,288,386,702
Augment. cette année.....		166,164,765

Ferronneries.—Bien que les affaires soient tranquilles, les prix se raffermissent. La quincaillerie est à la hausse. Les marchandises allemandes ont haussé sensiblement. On s'attend à une révision des listes de prix de nos fabriques locales.

Nouveautés.—[Dry Goods]—Les affaires ont été calmes depuis huit jours. On se plaint beaucoup des remises de la campagne. Nous espérons qu'à l'ouverture de la navigation, elles seront plus satisfaisantes.

Laine.—On signale les transactions suivantes: 6,000 lbs. laine étirée ordinaire du Canada à 37 c.; 4,000 lbs. No. 1, à 37 c.; 14,000 lbs. Super à 40 c.; 3,000 lbs. lavée d'Australie et 4,000 lbs. lavée à dos du Cap 60 c.

Cuir.—Sans changement.

Chaussures.—Le mauvais temps et les mauvais chemins ont l'effet de retarder les affaires.

Fourrures.—Affaire sans importance. Recettes nulles.

Foin et paille.—Recettes très minimes à cause des mauvais chemins. Les prix tendent à la hausse.

Farines.—Affaires calmes sans changement dans les prix.

Grains grossiers.—On s'attend à ce que la demande se réveille bientôt. Les transactions depuis huit jours ont été sans importance.

Cornéales.—Aucun changement à signaler.

Graines.—La graine de trèfle s'offre à 9½ c. par lb. La graine de lin manque, celle de mil a été accaparée par une seule maison et est maintenant tenue à \$3.50 par 45 lbs.

Epiceries.—Les affaires ont été très calmes depuis notre dernier bulletin. Nous n'avons aucun changement à signaler dans les cours de la semaine dernière.

Balais.—On remarquera dans notre prix courant la baisse qui vient d'avoir lieu sur les balais.

Rapport du Ministre des Travaux Publics.

Nous commençons aujourd'hui la publication de quelques parties du rapport de l'Hon. Ministre des Travaux Publics.

Comme la province de Manitoba attire beaucoup l'attention d'un nombreux public en Canada et que cette partie du Dominion aisé que les routes qui y conduisent sont assez peu connues, nous avons cru devoir commencer par la publication du rapport de M. S. J. Dawson sur la Route de la Rivière Rouge, plus généralement connue sous le nom de route Dawson. Ce rapport est adressé à l'Hon. H. L. Langevin, C. U., ministre des Travaux Publics et forme partie du rapport de l'Honorable Ministre.

Nous nous proposons de publier que ce qui intéresse plus particulièrement nos lecteurs, laissant de côté ce qui est plus proprement du domaine de l'histoire politique de cette partie du pays. Le rapport se divise en chapitres dont quelques-uns ont pour titres: *Service de Transport; L'Expédition de Manitoba; Les Sauvages; Sol et Climat; Mines et Forêts; Lignes télégraphiques, etc.* Nous n'avons aucun doute que ces rapports seront lus avec beaucoup d'intérêt.

ROUTE DE LA RIVIERE ROUGE.

A cette époque, l'an dernier, [18 juillet 1872] on plaça des chaloupes à vapeur sur les sections navigables les plus longues de la Rivière Rouge, des chevaux et des voitures avaient été amenés de l'avant pour le chemin de la Baie du Tonnerre, et l'on avait fait des arrangements aux établissements de Manitoba et de la Pointe du Chêne pour prendre les moyens de transport que l'on croyait nécessaires à adopter pour le chemin du lac des Bois. En même temps, on plaça un certain nombre de canots dont s'était servi l'expédition militaire l'année précédente sur les différents lacs et rivières qui se trouvent entre l'extrémité ouest du chemin de la Baie du Tonnerre et l'angle nord-ouest du lac des Bois.

Ces arrangements d'une nature primitive rendirent la route praticable pour les immigrants; et ceux qui se présentèrent furent transportés du lac supérieur à Fort Garry, avec autant de confort qu'en eurent ceux qui ont passé par les Etats-Unis, et à de bien moins frais.

Le nombre total de personnes qui ont franchi cette route depuis le 15 juin, date de l'ouverture du chemin, jusqu'à la clôture de la navigation, est de 604, y compris les volontaires.

Voici quelles étaient les conditions de transport pour les émigrants: \$25 pour chaque adulte; les enfants, âgés de moins de douze ans, moitié prix y compris 160 lbs. de bagage; bagage extra, \$1 par 100 lbs. Le bagage de chaque immigrant ne doit pas dépasser 450 lbs.

Trois autres chaloupes à vapeur, plus considérables que celles que l'on avait achetées l'année dernière, ont été construites à Collingwood l'hiver dernier, où elles ont été pourvues d'engins provenant de M. Wilson, de Quidas,

et peu de temps après l'ouverture de la navigation elles traversèrent les lacs Huron et Supérieur pour se rendre à la Baie du Tonnerre. L'une d'elles fait maintenant le service sur le lac Shebandowan et les deux autres—dont l'une est destinée au lac des Mille Lacs et l'autre au lac des Bois—sont en voie de se rendre.

En ce qui a trait aux arrangements en général pour la saison actuelle, des chevaux et voitures ont encore été placés sur le chemin de la baie du Tonnerre, et sur les portages de la région des lacs. Des chaloupes à vapeur font le service sur les sections navigables; et là, où elles font défaut, des voyageurs habiles les remplacent par des canots. Le chemin qui conduit de l'Angle nord-ouest du lac des Bois à Fort Garry, a été bien pourvu cette année des facilités de transport.

L'expérience de l'année dernière a démontré que l'on ne pouvait pas toujours obtenir un nombre suffisant de voitures dans les établissements de Manitoba; et pour remédier à cet inconvénient, on a acheté au printemps vingt chevaux, avec les voitures, et harnais nécessaires, etc., qui ont été placés sur le chemin du lac des Bois.

L'annonce suivante établit les conditions qui président au transport actuel des immigrants :

“ TERRITOIRES DE NORD-OUEST.

Après le 25 de juin prochain, les immigrants seront transportés à Fort Garry, aux prix suivants :

DE TORONTO A FORT WILLIAM.

Adultes, \$5, enfants ayant moins de douze ans, \$2.50, y compris 150 lbs. de bagage; bagage extra, 35 centins par 100 lbs.

DE FORT WILLIAM A FORT GARRY.

Emigrants, \$15; enfants ayant moins de 12 ans, \$8.00, y compris 150 lbs. de bagage; bagage extra, 35 centin par 100 lbs. (On ne peut pas transporter des chevaux, bœufs, voitures, ou des instruments aratoires d'un gros poids.)

MODE DE TRANSPORT.

Par chemin de fer de Toronto à Collingwood ou Sarnia. Par vapeur de Collingwood, ou Sarnia à Fort William. 45 milles en voiture de Fort William au lac Shebandowan. 810 milles de navigation interrompue en chaloupes du lac Shebandowan à l'angle nord-ouest du lac des Bois. 95 milles en wagon ou voiture de l'Angle nord-ouest du lac des Bois à Fort Garry. Entre Fort William et Fort Garry sont déposés des huttes et des tentes dont pourront se servir les émigrants lors des portages. Les voyageurs devront fournir leurs vivres. On pourra cependant acheter des vivres au prix coûtant au lac Shebandowan, à Fort Frances et à l'Angle nord-ouest du lac des Bois.

On peut se procurer des billets de parcours complet pour Fort Garry, via Fort William, aux stations des chemins de fer du Nord, du Grand Occidental et du Grand Tronc à Toronto. Les émigrants sont priés de se rappeler que les colis ne doivent pas peser plus de 150 lbs., pour faciliter le transport sur les lacs, et que chaque émigrant ne peut avoir plus de 450 livres de bagage et de vivres. Depuis le premier jour d'août prochain, la route de la Rivière Rouge sera dans un état qui permettra le transport d'articles massifs.

Par ordre,

F. BRAUN, Secrétaire.

Département des Travaux Publics,
Ottawa, 30 avril 1872.

L'année dernière, les frais de voyage des immigrants qui passaient par les États-Unis pour se rendre à Fort Garry, n'étaient jamais moindres que \$60 par tête et s'il survenait des retards sur la route, comme cela est arrivé souvent, ils s'élevaient quelquefois à quatre-vingts et même à cent piastres. Les prix ont été réduits cette année, de sorte que le trajet coûte maintenant aux immigrants \$24.00.

La route du Minnesota sera cependant encore dispendieuse, à raison de la cherté de la nourriture et des logements sur la route; et les immigrants seront exposés probablement à quelque difficulté, et à des retards, par les réglemens de la douane américaine.

Il semble que l'ouverture de la route canadienne a eu pour effet de faire diminuer considérablement les prix de transport sur les routes étrangères; les prix peu élevés, établis par votre département, seront tout à l'avantage des immigrants, qu'ils suivent la voie américaine ou canadienne, et ils faciliteront en même temps l'établissement des territoires du Nord-Ouest.

Au moyen des arrangements actuels, on peut transporter tous les jours cinquante ou soixante immigrants ou douze à quinze cents par mois; mais, si la chose devient nécessaire, on pourrait augmenter considérablement les moyens de transport en plaçant de nouvelles voitures sur les routes de terre et d'autres bateaux sur les sections navigables.

Le tarif réduit récemment adopté par les lignes américaines peut, cependant, empêcher un grand nombre de venir; mais, dans tous les cas, pour avoir de bons moyens de transport on ne pourrait pas réduire considérablement ce qu'il en coûterait pour tenir une ligne ouverte. Les mêmes conditions sont nécessaires, que le nombre en soit grand—dans de certaines limites—ou petit.

REGION DES LACS—TRAVAUX EN VOIE D'EXÉCUTION.

Dans cette section, les communications ont été grandement facilitées par les améliorations faites durant l'automne et l'hiver derniers. On a construit une digue au débouché de la Kashaiboie et creusé un chenal entre le lac de ce nom et la rivière, en sorte que les canots et les chaloupes à vapeur ont à ce dernier un accès facile. Cette amélioration réduit à un mille la longueur du portage ou voitange qu'il faut maintenant effectuer pour atteindre Height of Land. À l'extrémité inférieure du lac Kashaiboie, où il y avait à peine assez d'eau pour que les chaloupes puissent y passer, les battures ont été recouvertes jusqu'à une profondeur de six pieds à eau basse.

Une des sections qui offrait jusqu'ici le plus de difficultés sur cette route est celle qui se trouve entre les Portages Brûlé et des Français. Le fait est qu'à eau basse on ne pourrait la passer qu'avec le secours d'un nombreux personnel de voyageurs. À différents points de cette section on a pratiqué quelques excavations et construit, au Portage des Français, une digue avec vanne de décharge. Grâce à ces travaux, les obstacles ont été surmontés, de sorte que les chaloupes à vapeur et les canaux peuvent facilement passer d'un portage à l'autre. De bons chemins ont été faits aux Portages des Français et Brûlé, et il y a maintenant des voitures de roulage dans ces deux endroits.

On a aussi jeté, à travers le débouché du lac Kaogassikok, une digue au moyen de laquelle l'eau a été élevée de six pieds, ce qui donne une ample profondeur sur plusieurs battures ainsi que dans le cours d'eau qui relie le Petit Lac des Français au Kaogassikok.

Un certain nombre de travailleurs sont actuellement occupés à faire un chemin à l'endroit appelé le Portage Neuf, pour faciliter les transports entre les lacs Nequaqueon et Nameukan. Ce dernier ouvrage sera d'une nécessité où l'on se trouve aujourd'hui de passer par les portages aux Hurons,—section ennuyeuse et difficile, surtout pendant les basses eaux.

CHEMIN DE LA BAIE DU TONNERRE.

Un crédit de cinq mille piastres ayant été affecté à cette route, quelques travailleurs furent occupés durant tout l'été à poser des traverses et du gravier dans différentes sections, et à la fin de la saison d'importantes améliorations étaient effectuées dans les sections les plus argileuses. Ainsi que constaté dans les rapports antérieurs, une grande partie de cette ligne, traverse une région où le sol

est entièrement composé d'argile rouge dure que les charriots coupent facilement dans les temps humides. Une nouvelle somme de \$4,000 ayant été votée pour la saison actuelle, les travaux d'ensablement et de nivellement ont été repris.

CHEMIN DE FORT GARRY ET DU LAC DES BOIS.

Lors de mon dernier rapport, un nombreux personnel de travailleurs était occupé sur cette ligne, et vers le milieu de l'été elle était dans un assez bon ordre entre l'Angle nord-ouest du lac des Bois et la Pointe du Chêne,—établissement situé à l'extrémité orientale de la prairie. Dans la section de prairie qui s'étend depuis l'établissement de la Pointe du Chêne jusqu'à Fort Garry, il n'avait été fait jusqu'alors que peu de chose, et dans les temps pluvieux il était difficile de passer une série de marécages qui se trouvent à quelque distance à l'est de la Rivière-Rouge. La manière ordinaire d'établir une voie dans les prairies basses, où il est impossible d'obtenir de meilleurs matériaux, est d'employer la fuscine et la tourbe; un certain nombre de remblais de cette sorte ont été commencés l'automne dernier et sont maintenant en voie d'exécution. Ils seront terminés vers le milieu de l'été, et des améliorations proportionnées aux sommes votées seront faites dans les autres sections qui en ont le plus besoin.

La longueur du chemin du lac des Bois est de quatre-vingt-quinze milles, dont soixante-cinq dans la forêt et trente en pleine prairie.

REFUGES POUR LES IMMIGRANTS.

Des maisons commodes pour les immigrants ont été construites à la Baie du Tonnerre, Shebandowan, Kashaiboie et Height of Land, et des huttes de dimensions plus petites aux stations Matawin, Brûlé et Brûlé. Sur le chemin du lac des Bois il y a de bonnes maisons à des intervalles de quatorze à vingt-huit milles, savoir:—Rivière du Bouleau, Rivière Blanche, Rivière de la Tête Cassée et l'établissement de la Pointe du Chêne.

À d'autres places d'arrêt et portages les immigrants ont des tentes à leur disposition; mais on est actuellement à prendre des arrangements pour y construire aussi de bonnes maisons; et afin de se procurer les matériaux à meilleur marché, un petit moulin à scie mis par la vapeur sera bientôt mis en opération; de cette manière on évitera les frais coûteux de faire scier les planches à la main.

(A continuer.)

COMMIS VOYAGEURS.

La saison qui voit arriver les hirondelles voit aussi partir en grand nombre les commis voyageurs pour la campagne d'été. Il n'est donc pas hors de propos de dire quelques mots sur cette classe importante d'agents commerciaux.

Qu'est-ce qu'est un commis voyageur? Un agent mercantile ou commercial qui voyage pour obtenir des commandes pour des marchandises ou qui vend des marchandises sur commission, répond une autorité versée en ces matières. S'il s'agissait de donner la définition du mot commis voyageur, ce qu'il devrait être, en conséquence de l'agrandissement du cercle de ses opérations parmi nous aujourd'hui, de la somme de responsabilité qui lui incombe la définition ne serait ni si brève ni si simple. Nous allons essayer de décrire ce que, dans l'opinion d'un marchand à l'esprit pratique et d'une expérience mûrie, devrait être un commis voyageur canadien, et ce qu'il devrait faire pour remplir les devoirs qui lui sont assignés. La première qualification qu'il doit posséder est celle d'avoir été brisé aux affaires générales, il lui faut

une connaissance pratique de la branche d'affaires dans laquelle il est engagé, il doit être expert en marchandises et au fait des procédés de la manufacture de l'article qu'il offre en vente. Il devrait avoir fait une étude des caractères et connaître suffisamment les roueries du commerce pour ne pas se faire jouer par les personnes rusées qu'il est certain de rencontrer. Il doit avoir une connaissance de la typographie du pays où il dirige ses pas, posséder un jugement assez perspicace pour s'apercevoir si un commerçant fait des affaires au-delà de ses moyens, flairer une faillite de loin ou voir si l'occasion est favorable pour étendre prudemment les opérations dans un nouveau district, ou elle tuer un placement considérable à une pratique solvable.

Par-dessus tout le commis voyageur doit être un homme de bonne moeurs, possédant des manières agréables que nous n'avons pas besoin de décrire.

On estime à 1500 le nombre de commis voyageurs dans la Puissance. Combien y en a-t-il sur ce nombre qui méritent ce nom? Combien y en a-t-il qui possèdent l'expérience, le jugement indispensable pour ce genre d'affaires? Un sur dix. Soyons généreux et prenons l'estime d'un négociant libéral et d'expérience et disons vingt pour cent: il y en a donc quatre-vingt pour cent de déplacés. Le placement de marchandises par l'entremise de commis voyageurs est surfait d'une extrémité à l'autre du Canada et on doit faire remonter la source d'un grand nombre de malheurs à l'emploi des gens sans expérience autant qu'à la compétition effrénée qui existe dans le commerce. Si on n'employait que des gens compétents à prendre des commandes, des gens capables de discerner les besoins d'une ville ou d'un village, et qui seraient capables de donner un avis sur la qualité ou l'assortiment requis, on entendait moins parler d'excès de achats et de compétitions excessives dans le commerce de détail à la campagne.

Plus d'un négociant bien pensant, s'il y songeait un instant lorsque les affaires sont tranquilles, n'en verrait pas un jeune commis en lui donnant carte blanche pour placer ses marchandises à droite et à gauche avec peu ou point de discernement et sans savoir si ces placements sont sages ou non.

L'erreur est encore pire quand par fausse économie on emploie des gens ignorants sous prétexte du bon marché. Nous avons entendu citer des cas (espérons que c'est l'exception) où des maîtres d'école, sans expérience dans les affaires, des jeunes novices qui viennent à peine de sortir des collèges commerciaux, d'ignorants marchands de campagne qui ont jamais su où ils en étaient dans leurs propres affaires, ont été commissionnés pour être les dispensateurs des faveurs commerciales, ont été chargés d'établir ou de ruiner le crédit des gens, parce qu'ils travaillent à bon marché. On dira c'est chose facile que de vendre des marchandises. D'accord, très facile, mais de placer des marchandises avec sagesse, en quantité proportionnée à la position des gens, requiert quelques connaissances, quelque capacité de la part du vendeur.

Les commis voyageurs de nos jours ont quelques fois d'autres fonctions à remplir que celles de vendre des marchandises. Leurs services sont quelquefois requis pour prendre des inventaires, faire l'examen des livres et soumettre des rapports, guider des débiteurs embarrassés dans le règlement de leurs affaires, ou quelquefois recevoir des télégrammes leur ordonnant de revenir sur leurs pas des centaines de lieues pour assister à des assemblées de

créanciers et protéger les intérêts de leurs patrons. Il est donc d'importance majeure d'employer des hommes de tête et d'expérience, et non des recrues, des individus hasardeux qui ne visent qu'à leur commission, des hommes sobres qui ne passent pas leurs soirées à faire la noce et se rendre impropre au travail du lendemain. On prétendrait que ces hommes sont rares et que par conséquent on doit retomber sur les hommes d'un moindre mérite. A cela nous répondrons qu'il y a suffisamment d'hommes capables pour répondre aux besoins du pays moyennant une rémunération satisfaisante.

Le commerce du Canada ne réclame pas autant de commis voyageurs et le trop grand nombre ne peut que faire du mal.

Quant un négociant réclame les services d'un teneur de livres, il n'en engage pas un les yeux fermés et simplement par ce qu'il s'offre à vil prix. Il s'enquiert avec soin de ses antécédents, de ses habitudes et de son honnêteté, en vue de la responsabilité qu'il doit assumer, et avec la connaissance que, de la compétence de la personne qu'il a l'intention d'engager, dépend le succès ou l'insuccès de ses affaires. Il ne devrait pas en être autrement pour les commis voyageurs dont les pouvoirs discrétionnaires sont encore plus grands que ceux d'un teneur de livres qui est continuellement sous les yeux du patron, tandis qu'au contraire le commis voyageur en est éloigné.

En Angleterre les commis voyageurs sont des hommes qui, en général, dépassent la quarantaine, bien au fait des affaires, d'un jugement droit et possédant beaucoup de connaissances.

Il est vrai que ces qualifications ne sont pas strictement requises dans ce pays-ci. Les coutumes d'un pays ne sont pas nécessairement applicables à un autre. Nous nous garderons bien de donner pour exemple, si nous devons citer des exemples, le *drummer* des Etats-Unis, dont le seul but est d'effectuer des ventes sans s'occuper du résultat, pourvu qu'il ne soit pas devancé par un confrère. Il est reconnu par tous les hommes bien pensants que le placement de marchandises par commis voyageurs est surfait et que l'on doit à ces ventes forcées la plus grande partie des faillites. Plus d'un marchand conservateur s'est opprimé pendant longtemps au placement de marchandises par commis voyageurs, prévoyant les abus qui se glissent dans le nouveau système; jusqu'à ce que forcé dans ses retranchements par le commerce qui lui échappait, il a du se soumettre au nouvel état de chose. Ce sont ces faits qui aujourd'hui militent en faveur de l'abandon du système établi. Une maison d'Ontario a résolu d'en faire l'essai: elle ne paraît pas en souffrir.

Des commis voyageurs qualifiés sur tous les rapports sont une nécessité pour favoriser un commerce légitime. Ils devront toujours être recherchés et bien rémunérés et il serait aussi injuste de les rendre responsables des faits d'indignes confrères, qu'il le serait de dire d'anciennes maisons qu'elles sont blâmables d'avoir adopté les innovations introduites dans le commerce par leurs compétiteurs plus jeunes et moins prudents.

Quelques préceptes d'économie.

Le président de Yale College, M. Porter, a ouvert cette année, les cours en adressant aux élèves les recommandations suivantes. Tout Américain qui a fait une solide fortune vous dira qu'il les a suivies lui-même pour en arriver là.

« Jeunes gens, dit M. Porter, vous êtes

les architectes de votre fortune, confiez vous en votre propre force corporelle et intellectuelle, sans compter sur l'appui d'autrui. Prenez pour votre étoile, la confiance en vous-mêmes, la fidélité, l'exécution de vos devoirs, l'honnêteté et l'industrie. Mettez pour motto sur votre bannière "Le hasard chanceux est le partage d'un fou; le courage et l'initiative personnels [ce que l'Anglais appelle le *pluck*] est le fait d'un héros; ne prenez pas trop d'avis d'autrui. Tenez vous-même le gouvernail et manœuvrez personnellement le vaisseau de votre existence et souvenez vous que que le grand art du commandement consiste à prendre soi-même une grande part du travail. Ne soyez pas excessivement humain. Ayez bonne opinion de vous-même. Lutte incessamment. Créez-vous votre propre position. Dans les difficultés de la vie, allez toujours le front haut. Placez vous au dessus des envieux et des jaloux. Visez au dessus de la cible pour l'atteindre droit au centre. L'énergie et une invincible détermination, unies à la droiture d'intention, sont les leviers qui meuvent le monde. Ne buvez pas, ne jurez pas, ne trichez pas; ne lisez pas de mauvais romans. Ne vous mariez pas tant que vous ne pourrez pas faire vivre une femme. Hâtez vous, comptez sur vous-mêmes, soyons généreux et civils. Lisez les journaux. Annoncez votre genre d'affaires. Travaillez à faire de l'argent et employez le à faire le bien. Aimez Dieu et vos concitoyens; la vérité et la vertu; les lois de la patrie, auxquelles vous devez obéir.

Veillez sur vos dépenses. Quel que soit votre revenu, si vos dépenses l'excèdent, vous serez toujours pauvre. Il est moins difficile de gagner beaucoup d'argent, que de savoir le conserver.

Les menus dépensés, semblables aux souris dans une grange et elles y sont en nombre, font de grands ravages, et un baril est bientôt vide de son contenu, lors même que le robinet n'en laisserait échapper qu'une goutte à la minute.

Etes-vous résolu d'économiser, commencez par votre bouche, car c'est une exigence qui vous ruinerait à la fin. La cruche à bière est aussi dure d'entretien.

En toutes choses, tenez-vous dans les bornes prescrites par la prudence. N'étendez jamais les jambes plus loin que vos couvertures; sinon, le froid vous saisira vite. Pour vos habits, choisissez des tissus chauds et durables, et non des étoffes brillantes, mais qui ne durent pas.

Un fou peut gagner de l'argent, mais l'homme sensé sait seul le dépenser sagement; et il est plus facile de faire construire deux cheminées que d'en employer constamment une seule.

Si vous dépensez toujours en aveugle, il ne restera rien pour la banque d'épargnes. Soyez frugal et travaillez rudement tandis que vous êtes jeune, si vous voulez avoir le loisir de vous reposer sur vos vieux jours.

AUX SPECULATEURS.

Nous désirons attirer l'attention de nos lecteurs sur l'annonce d'une vente par licitation volontaire d'une magnifique terre située dans la paroisse de St. Hubert ainsi que d'un emplacement à deux arpents seulement du dépôt. Cette terre divisée en emplacements rapporterait de beaux bénéfices comme spéculation. St. Hubert n'est qu'à une courte distance de Montréal et doit devenir avant longtemps le rendez-vous des promoteurs qui voudront jouir pendant quelques heures de l'air de la campagne. Pour plus amples informations s'adresser à J. B. Ste. Marie, St. Hubert.

Chambre de Commerce de Joliette.

La florissante ville de Joliette a organisé lundi sa Chambre de Commerce.

Chambre de Commerce de Montréal.

L'assemblée annuelle de la Chambre de Commerce de Montréal aura lieu lundi prochain le 7 courant à trois heures P. M. Le rapport annuel sera soumis à l'assemblée après quoi on procédera à l'élection des membres du conseil. Nous espérons que les membres canadiens se rendront en foule à cette assemblée où ils brillent généralement par leur absence. Nous regrettons d'avoir à dire que nos négociants canadiens s'abstiennent trop de prendre part aux délibérations de la Chambre de Commerce. Nos compatriotes d'origine étrangère ne manquent pour tant pas de faire preuve de libéralité, en compte trois membres canadiens. Si on veut que la représentation canadienne reste ce qu'elle est actuellement, il faut que les membres fassent au moins acte de présence s'ils ne jugent pas à propos de prendre part aux délibérations.

MANITOBA

ET

Territoires du Nord-Ouest

Après le 10 Juin prochain, les émigrants ayant des billets de parcours complet (*through tickets*) seront toujours de T. route à Fort Garry, Manitoba, aux prix suivants :

De Toronto à Prince Arthur's Landing via Collingwood ou Sarnia

Adultes, \$5; Enfants au-dessous de 12 ans, moitié prix, y compris 150 lbs de bagage. Bagage extra, 30 cts. par 10 lbs.

De Prince Arthur's Landing à Fort Garry

Émigrants, \$ 0; Enfants au-dessous de 12 ans, moitié prix, y compris 200 lbs de bagage. Bagage extra \$2.00 par 10 lbs.

Les voyageurs devront fournir leurs vivres. On pourra cependant acheter des vivres au prix courant au lac Shebandowan, Fort Frances et à l'angle Nord-ouest du lac des Bois.

On peut se procurer des billets de parcours complet pour Fort Garry, via Prince Arthur's Landing aux stations du Chemin de Fer du Nord, du Grand Occidental et du Grand Tronc, à Toronto. Les Émigrants sont priés de se rappeler que les colis ne doivent pas peser plus de 200 lbs pour faciliter le transport aux portages.

MARCHANDISE.

Après le 29 Juin prochain, on transportera des marchandises de Prince Arthur's Landing au terminus ou au delà du chemin de Fort Garry, angle nord-ouest au taux de \$. par 100 lbs., ou \$10 par tonneau de 200 lbs.

Les colis devront être de grosseur convenable et ne pas dépasser le poids de 500 lbs et être solidement attachés.

On pourra expédier des chevaux, des bœufs des wagons et autres articles lourds et qu'on désire de machinerie au même point en donnant avis et en faisant des arrangements spéciaux pour le transport de ces articles.

On ne transportera pas de spiritueux sur la route de, via Prince Arthur's Landing.

Par ordre,

F. BRAUN, Secrétaire.

Département des Travaux Publics, Ottawa, 26 mars 1873. 26 25

Acte concernant la Faillite 1869.

Dans l'affaire de

WALTER DU FOUR, de la Cité de Montréal, encauteur.

FAILLITE.

Avis est par le présent donné que le failli susdit, a déposé à mon bureau un acte de composition et de décharge, exécuté par ses créanciers, tel que requis par la loi, et à moins qu'opposition ne soit faite au dit acte de composition et de décharge dans les trois jours juridiques après la dernière insertion de cet avis, les trois jours expirant JEUDI, le dix-septième jour d'AVRIL courant 1873, j'agirai d'après les clauses et conditions du dit acte.

L. JOS. LAJOIE, Syndic.

Montréal, 27 mars 1873. 26 27

AVIS

V E N T E

PAR

LICITATION VOLONTAIRE

Seront vendues par licitation volontaire, au plus offrant et dernier enchérisseur, à la porte de l'Eglise de la paroisse St. Hubert, comté de Chambly, L'UNDI, le SEPTIEME jour d'AVRIL prochain, (1873) à DIX heures de l'avant-midi, les DEUX PROPRIETES très avantageusement situées, appartenant à J. Bte. STE. MARIE, cultivateur, de la paroisse St. Hubert, comté de Chambly susdit, ci-après désignées, savoir :

1o. — UNE MAGNIFIQUE TERRE voisine de l'Eglise et du Couvent de la paroisse St. Hubert, au côté Nord-Est du chemin de pierre de Longueuil à Chambly, de trois arpents de front, sur vingt-neuf arpents et cinq perches de profondeur, plus ou moins, tenant par devant au chemin de Chambly, par derrière à Alexis Bouthillier, d'un côté à la Fabrique de St. Hubert, en culture, avec une maison en pierre et une en bois, deux granges, deux hangars et autres bâtisses sus-érigées. Bonne chance pour quiconque voudra la diviser en emplacements; la terre a rapporté six cents piastres de profit net.

2o. — UN EMPLACEMENT situé en la paroisse St. Hubert, à deux arpents de dépit et voisin de François Charron, hôtelier, contenant un arpent de front sur un demi arpent de profondeur, tenant par devant au chemin de la Savane, par derrière et des deux côtés à François Charron, avec une maison et autres bâtisses sus-érigées en très bon ordre.

Les conditions seront données le jour de la vente. Pour plus ample information, s'adresser à

J. Bte. STE. MARIE, Propriétaire.

26 mars 26



HOTEL DU GOUVERNEMENT, OTTAWA

Lundi, le 17e jour de Février 1873.

PRESENT :

SON EXCELLENCE LE GOUVERNEUR GENERAL EN CONSEIL.

Sur la recommandation de l'Hon. Ministre des douanes, et en vertu des dispositions de la 8ème section de l'Acte 31 Vic., Chap. 6, intitulé : " Acte concernant les Douanes, " il a plu à Son Excellence d'ordonner, et il est, par le présent, ordonné que le Village de Strathroy, dans le comté de Middlesex, Province d'Ontario, soit et est par le présent érigé en Poste de Douanes et placé sous la direction du Percepteur des Douanes au Port de London.

W. A. HIMS WORTH, Greffier du Conseil Privé.

1 avril.



HOTEL DU GOUVERNEMENT, OTTAWA

Lundi, le 17e jour de Février 1873.

PRESENT :

SON EXCELLENCE LE GOUVERNEUR GENERAL EN CONSEIL.

Sur la recommandation de l'Honorable Ministre des Douanes, et en vertu des dispositions de la 8ème sec de l'Acte 31 Vic., chap. 6, intitulé : " Acte concernant les Douanes, " il a plu à Son Excellence d'ordonner et il est par les présentes ordonné que le Village de St. Thomas, dans le Comté de Middlesex, provin^e d'Ontario, soit et est, érigé en Poste de douanes, et placé sous la direction du Percepteur des douanes au port de London.

W. A. HIMS WORTH, Greffier du Conseil Privé.

Acte concernant la Faillite, 1869

Dans l'affaire de

WALTER DU FOUR, de la Cité de Montréal, et y faisant affaire sous les nom et raison de W. DuFour et Cie., encauteur.

FAILLITE.

Je, soussigné, L. JOS. LAJOIE, de la Cité et du District de Montréal, ai été nommé Syndic dans cette affaire.

Les créanciers sont requis de produire leurs réclamations à mon Bureau, sous un mois, et sont aussi par le présent notifiés de se réunir à mon bureau, No. 97, Rue St. Jacques, en la Cité de Montréal, Jeudi le dix-septième jour d'Avril 1873, à 5 heures P. M., pour l'examen de la Faillite et pour l'arrangement des affaires de la Faillite en général.

L. JOS. LAJOIE, Syndic.

Montréal, 17 mars 1872. 24-25

ON A BESOIN

D'HOMMES et de FEMMES qui voudront se charger d'une affaire qui paiera de

\$4.00 à \$8.00 PAR JOUR

et dont on peut s'occuper dans les alentours des localités qu'on habite. C'est une chance rare pour ceux qui se trouvent sans emploi ou qui ont du temps de roste. Il arrive souvent que des jeunes gens font aussi bien que des hommes. Pour particularités qui sont envoyées gratis s'adresser à

J. LATHAM & CIE.,

292 Washington St., Boston, Ma s.

Compagnie de Garantie du Canada

Bureau principal, Montréal

Président,—SIR ALEX. T. GALT, K. C. M. G.

Vice-Président,—JOHN RANKIN, éc.,

Gérant et Secrétaire

EDWARD RAWLINGS

LA SEULE COMPAGNIE licenciée par le Gouvernement pour la transaction des affaires de garantie dans tout le Canada.

Les bous de cette Compagnie sont aussi reçus par

Le Gouvernement de Québec,

et par les principales banques, Chambres de Commerce, et Corporations dans toute la Puisseance. 26-25

Le Négociant Canadien

MONTREAL, JEUDI, 3 AVRIL 1873.

Faillites 1872.

Nous avons fait le relevé des faillites qui ont eu lieu dans les quatre provinces d'Ontario, Québec, N.-Ecosse et N.-Brunswick pendant l'année 1872, du montant du passif, de l'actif et de la perte.

Voici le résultat que nous avons obtenu :

Provinces	No. faillites	Passif	Actif	Pertes.
Ontario.....	431	\$2,326,336	\$1,556,001	\$ 770,335
Québec.....	232	1,754,229	683,450	1,070,779
N.-Brunswick.....	63	2,373,960	1,101,034	1,269,926
N.-Ecosse.....	3 0,000
Totaux.....	724	\$6,154,525	\$3,334,765	\$2,819,760

On voit que tout en n'offrant qu'un petit nombre de faillites, le Nouveau-Brunswick est le premier en ce qui regarde le montant du passif et de celui des pertes.

PARLEMENT FEDERAL.

(Correspondance particulière du N.-Canadien.)

Ottawa, 1 Avril 1873.

Je débute en vous apprenant la nouvelle la plus importante et la meilleure pour le commerce de la province de Québec en général et de celui de Montréal en particulier.

Le gouvernement va se charger des travaux d'améliorations du creusement du lac St. Pierre. Vendredi l'Hon. M. Tilley, ministre des finances, a donné avis des résolutions suivantes :

10. Qu'il est expédient d'autoriser le gouverneur-général en Conseil à prélever par voie d'emprunt une somme n'excédant pas \$1,500,000, qui pourrait être requise pour défrayer les dépenses de la complétion du chenal du lac St. Pierre et du flouve St. Laurent à la profondeur minima de vingt-deux pieds à l'eau basse et d'une largeur pas moindre que 300 pieds depuis Montréal jusqu'au point où la marée se fait sentir au-dessus de Québec, cet emprunt devant être contracté par l'émission de débentures portant 5 p. 100 d'intérêt par année et rachetables en 40 ans.

20. Qu'il est expédient de pourvoir que ces travaux seront exécutés sous la direction du Département des Travaux Publics, soit par les commissaires du Havre de Montréal, suivant tels arrangements que le ministre des Travaux Publics pourra faire avec eux, avec l'approbation du gouverneur-général en Conseil ; soit de toute autre manière que le gouverneur en Conseil pourra juger convenable ; et que l'intérêt des sommes dépensées dans ces travaux au taux de 5 p. 100 par année, et un fonds d'amortissement à raison de 1 p. 100 par année seront payés au Receveur-Général par les dits commissaires du Havre, à même les honoraires et les droits prélevés par eux dans le Havre de Montréal, le dit intérêt payable depuis la date de telle dépense ; mais le versement au fonds d'amortissement ne datera que du 1er juillet 1873.

30. Qu'il est expédient d'ordonner que l'Acte passé durant la dernière session du Parlement Chap 40 imposant un droit de tonnage et de quaiage dans le but de pourvoir aux frais d'améliorations de la navigation du St. Laurent

entre Montréal et Québec, et les pouvoirs qui y sont conférés au gouverneur-général en Conseil s'appliquera de la même manière au tarif de droits qui sera fixé par aucun acte qui pourrait être passé durant la présente session relativement au Havre de Montréal et à toute somme qui sera votée durant la présente session pour l'amélioration du St. Laurent entre Montréal et Québec, aussi bien qu'au taux actuel du dit port et aux \$200,000 contenues dans le bill des subsides de la dernière session pour l'amélioration du dit fleuve.

Enfin le gouvernement paraît convaincu de l'importance nationale qu'il y a de faciliter l'accès au port le plus important du pays et qui représente plus d'un quart du commerce canadien et décidé à pousser vigoureusement des améliorations nécessaires. La proposition de faire payer par la commission du Havre l'intérêt des sommes nécessaires à l'exécution de ces grands travaux et une partie du fonds d'amortissement n'est que juste. Les revenus du Havre sont beaucoup plus considérables que ses dépenses, et lorsque la commission sera réorganisée, que la Maison de Trinité sera abolie et que le commerce y exercera sa part légitime d'influence, il n'y a pas de doute que cette prospérité prendra de nouveaux développements.

Et comme c'est la commission qui paiera l'intérêt de l'emprunt contracté, il est juste qu'elle ait la direction des travaux, sous la surveillance du Département des Travaux Publics.

La seule objection que le plan me paraît soulever est le prélèvement de droits de tonnage. Beaucoup de marchands craignent que cette taxe ne serve à éloigner les navires que l'on cherche à attirer. La discussion qui aura lieu sur ce sujet ne pourra manquer d'être suivie avec beaucoup d'intérêt, surtout à Montréal. Le ministère a droit à toute notre reconnaissance pour l'introduction d'une mesure aussi libérale et qui lui fait le plus grand honneur.

Vendredi soir l'Hon. M. Tupper a proposé une résolution déclarant qu'il est expédient d'établir l'uniformité des poids et mesures dans toute l'étendue de la Puissance.

C'est assurément l'une des questions les plus importantes pour le commerce canadien. La différence qui existe aujourd'hui entre les étalons des diverses provinces pour l'évaluation du poids, de l'étendue et des quantités donne lieu de grands inconvénients et à de nombreux embarras. Mais, il y a de plus, c'est qu'il n'existe pas de vrais étalons et que tous ceux qui sont en usage sont incorrects.

L'Hon. Ministre en introduisant sa résolution dit que l'intention du gouvernement était de ne laisser subsister les poids de Troy que pour le pesage des métaux précieux.

Dans les mesures de quantité, le gallon impérial sera substitué au gallon de vin maintenant en usage. Comme presque toutes nos transactions en liqueurs se font avec la Grande Bretagne, l'avantage de ce changement apparaît à tout le monde. D'un autre côté, c'est un pas de fait vers l'introduction du système décimal, puisque le gallon impérial représente dix livres d'eau distillée à 60° Fahrenheit.

Dans les mesures d'étendue, l'étalon impérial sera aussi substitué aux étalons actuels qui ont été trouvés incorrects.

Le minot [bushel] impérial sera aussi substitué en minot de Winchester. Comme le poids de ce qui constitue un minot de grain sera déterminé par la loi, ce changement est le moins important de tous.

MM. MacKenzie et John Young croient qu'il vaudrait mieux assimiler autant que possible nos poids et mesures à ceux des États-Unis, tandis que l'Hon. M. Dorion suggère l'apropos de fixer un temps assez éloigné comme date à laquelle l'emploi des nouveaux étalons deviendra obligatoire.

Cette suggestion fut agréée.

La Chambre a passé en comité quelques uns des bills basés sur les résolutions dont je vous ai fait connaître déjà le texte et les diverses dispositions. Les diverses mesures soumises par l'Hon. M. Mitchell sont basées sur les résolutions adoptées par la Chambre de Commerce de la Puissance et rencontrent l'assentiment général des représentants de la classe commerciale.

Parmi les bills imprimés et distribués, je trouve celui qui concerne la commission du Havre et la Maison de Trinité de Montréal.

La première clause abolit absolument la Maison de Trinité à dater du 1 juillet 1873. La clause deuxième transporte à la commission du Havre tous les pouvoirs dont elle était revêtue ; la clause troisième transfère à la commission toutes les propriétés, valeurs et argents qui pourraient appartenir à la Trinité à cette date. Le président de la première est substitué au maître et au député-maître de la seconde, les commissaires aux syndics, et le secrétaire-trésorier au registraire et trésorier, l'huissier à l'huissier.

Le havre de Montréal garde ses limites actuelles en montant, mais il s'étendra en descendant jusqu'à l'Église de la Longue Pointe.

A partir du 1er octobre 1873, la commission du Havre se composera de neuf membres dont quatre seront nommés par le gouvernement, deux par la Chambre de Commerce, un par la Halle aux Blés,

un par les compagnies de navigation dont les navires visitent le havre et y paient des droits, et le *neuvième* par le Conseil-de-Ville. L'élection aura lieu le premier lundi du mois d'août.

Les personnes élues pour être commissaires du Havre resteront en office durant cinq années, excepté ce pendant qu'au bout de chacune des quatre premières années, le sort décidera de celui qui devra sortir et qu'ils sortiront ensuite chacun au bout de cinq ans de la date de leur élection ou réélection. S'il arrive une vacance elle sera remplie en la manière ordinaire par le corps dans la représentation duquel elle se produit.

Cinq membres constitueront un *quorum*.

Les bouées et balises du port de Mont réal seront sous le contrôle, et maintenues aux dépens de la Commission.

Celle-ci pourra contracter des emprunts pour des travaux d'amélioration du Havre, acquérir des propriétés dans le même but.

L'ancien tarif est rappelé et il lui en est substitué un nouveau dont je vous transmets une copie.

L'Hon. John Young a introduit un bill incorporant la Chambre de Commerce de la Puissance, et M. MacDougall demande un acte d'incorporation pour la Banque des Trois Rivières. Capital \$500,000. Elle entrera en opération dès que \$100,000 auront été payés. Les directeurs provisoires sont MM. G. Baptist, E. H. Hart, H. R. Symmes, H. M. Balcer, J. Shortis, U. Martel, D. G. Labarre, Sévère Dumoulin, G. S. Badaeu, J. N. Bureau, H. G. Mulhot, C. Lajoie, F. Lottinville, A. Baptist, T. Normand, J. J. Ross, J. Gaudet, E. Lacerte et W. MacDougall.

De budget pour l'année fiscale expirant le 30 juin 1874 a été soumis. Il forme un total de \$31,008,423.65 qui se subdivise en vingt neuf chapitres comme suit :

Intérêt de la dette publique...	\$6,123,766.68
Administration.....	160,359.28
Gouvernement civil.....	733,459.16
Justice.....	380,261.06
Police.....	58,575.00
Législation.....	426,278.00
Exploration géologique.....	97,700.00
Arts, Agriculture etc.....	144,680.00
Immigration.....	327,210.00
Hôpitaux de marine.....	60,500.00
Pensions.....	52,923.29
Fonds de retraite.....	52,480.00
Travaux Publics (capital).....	9,974,240.00
do (Revenu).....	2,097,500.00
Service Océanique.....	368,674.97
Pénitenciers.....	357,525.88
Milice.....	1,000,000.00
Phares.....	492,649.50
Pêcheries.....	59,335.00
Inspection des vapeurs.....	10,850.00
Indiens.....	80,113.00
Divers.....	733,236.00
Subventions Provinciales.....	2,927,204.50

Perception du Revenu :—

Douanes.....	602,237.00
Excise.....	218,300.00
esurage du bois.....	78,000.00
Travaux Publics.....	2,069,845.00
Postes.....	1,316,000.00
Petits Revenus.....	10,000.00

Grand Total..... \$31,008,423.92

Cette année encore, c'est le département des travaux publics qui absorbe la plus grande partie du budget et les sommes qu'il aura sous son contrôle forment un total de \$12,071,740.00.

Les principaux items de la dépense au compté du capital sont les suivants :

Chemin de fer intercolonial....	\$4,394,240.00
Elargissement du Canal Lachine	1,065,000.00
Canaux du St. Laurent.....	767,000.00
Canal Welland.....	1,700,000.00
Canal de Carillon et Grenville..	570,000.00
Canal de Carillon et Châte à	
Blondeau.....	235,000.00
Ecluse Ste. Anne.....	150,000.00
Canal de la Baie Verte.....	790,000.00
Bâtisses du Parlement.....	360,000.00

Total..... \$9,974,240.00

Voici les montants pour lesquels la province de Québec entre dans les sommes votées pour les travaux publics imputables au revenu :

Canal Chambly.....	\$ 17,000.00
Cap à la Roche.....	5,000.00
Richelieu.....	4,000.00
Chemin de Metapédia.....	10,000.00
Bureau de Poste de Québec.....	20,000.00
" de Montréal.....	185,000.00
Stations des immigrants (Montréal)	6,000.00
" " (Lévis).....	4,000.00
" " (Sherbrooke).....	5,000.00
Bâtisses publiques (T. Rivières)...	10,000.00
Palais de Justice (Montréal)....	8,000.00
Quarantaine.....	19,000.00
Travaux du St. Maurice.....	31,500.00
Rivière des Prairies.....	4,500.00
Havre de Refuge, Iles Magde-	
leine.....	4,000.00
Rivière du Loup (en haut).....	4,000.00
Saguenay.....	6,000.00

Total..... \$379,500.00

Nous publions dans nos colonnes de ce jour une description de la plus grande usine du monde pour l'épuration du saindoux que nous empruntons à un excellent journal français qui se publie à New-York (*Le Bulletin*) et qui compte peu trop d'abonnés au Canada.

Cette description sera lue avec beaucoup d'intérêt et probablement même avec profit par un grand nombre de nos lecteurs. Cet article démontre ce qu'on peut obtenir par la persévérance et quelque humble que puisse être le commencement d'un établissement, de quelle importance il peut devenir dans la suite. En Canada il faut une persévérance à toute épreuve pour fonder des établissements manufacturiers, nous entendons parmi les canadiens. On voudrait retirer des bénéfices avant même que les établissements soient en opération et si, comme il arrive souvent au début

des industries manufacturières, on n'obtient pas tous les résultats qu'on espère, vite on accuse d'ineptie et souvent de quelque chose de pire les personnes entrepreneurs qui se sont mises à la tête de l'établissement. Nous pouvons citer plusieurs manufactures encore à l'état d'embryon, et qui ultérieurement sont destinées à faire de grandes choses pour le pays, souffrir de ce manque de confiance qu'on devrait avoir un peu plus en soi.

Si nous faisons l'histoire des manufactures de l'Angleterre et des États-Unis, on verrait que tout n'était pas rose au commencement. Fallait-il pour cela abandonner ces entreprises? Lorsqu'on voit une petite ville comme celle de Fall River avec une population de 34,835 habitants compter 33 fabriques de coton possédant un capital de \$14,470,000 et employant 14,370 personnes à convertir 125,175 ballots de coton brut en 310,625,000 verges de cotonnades fabriquées, on est étonné de voir que Montréal avec ses 120,000 âmes tatonne si longtemps pour établir une de ses fabriques, particulièrement quand on voit dans le bureau de direction des hommes tels que M. Victor Hudon, M. H. Cotté, caissier de la Banque Jacques-Cartier, M. Jacques Grenier, honorable négociant s'il en est.

Si on savait allier un peu d'esprit de patriotisme avec les intérêts pécuniaires, ces choses n'arriveraient pas.

Annuaire du Commerce et de l'Industrie de Québec.

Nous avons reçu un pamphlet de 138 pages intitulé comme ci-dessus et contenant l'histoire et la statistique des établissements manufacturiers et du Commerce de Québec, un essai sur la Vallée de l'Outaouais, le commerce du Canada et beaucoup d'autres renseignements pour 1873. Ce pamphlet est très intéressant. Nos remerciements à qui de droit pour l'envoi de ce pamphlet que nous recommandons d'une manière spéciale à nos lecteurs.

Les fabriques de coton du Lancashire sont sérieusement entravées par le haut prix du charbon.

100,000 livres de cheveux humains ont été importés à Marseille pendant l'année 1872. Ces cheveux venaient principalement de Chine.

Un seul établissement à Chicago fabrique quatre vingt deux espèces d'instruments aratoires et un autre aura dix mille faucheuses prêtes pour la récolte prochaine.

EPURATION DU SAINDOUX.

Description de la plus Grande Usine du Monde pour l'Épuration du Saindoux.

Au premier rang des établissements industriels s'occupant spécialement de l'épuration du saindoux aux États-Unis, on remarque l'usine de MM. Wilcox et Cie. Les produits de ces fabricants ont eu, dès le début, la grande réputation dont ils jouissent encore aujourd'hui, à si juste titre, tant en Europe que dans ce pays-ci. Depuis environ douze ans, une nouvelle industrie, étroitement liée à celle de la saison des pores, a pris naissance dans nos centres commerciaux; cette industrie a aidé considérablement au développement du commerce du saindoux. Nous faisons allusion à l'épuration du saindoux par la vapeur, et au moyen de certains procédés à l'aide desquels on arrive à produire un article de beaucoup supérieur à l'ancien. Aujourd'hui, d'immenses capitaux sont employés dans cette industrie qui fournit du travail à une armée d'ouvriers.

Antérieurement à 1860, le saindoux américain avait été épuré avec si peu de soin, et il était d'une qualité si peu uniforme, que les exportateurs ne trouvaient aucun avantage à expédier cet article en Europe. Son peu de consistance et les impuretés qu'il contenait, le faisaient devenir rancé au bout de peu de temps et le rendaient invendable comme saindoux à bouche. De plus, les expéditeurs, en raison du déperissement de leurs envois, avaient souvent à payer un fret supérieur au montant réalisé à la vente de la marchandise. Différentes personnes s'efforcèrent de remédier à cette difficulté, et quelques fabricants essayèrent d'améliorer la qualité de leurs produits, mais aussitôt qu'ils eurent réussi à se faire une certaine réputation, les occasions de falsifier devinrent irrésistibles, et ils sacrifiaient leur réputation au "Dieu Dollar".

De 1860 date l'établissement de la maison W. J. Wilcox et Cie; les membres de la raison sociale sont MM. Wm. J. Wilcox, Wm. A. Cole, Samuel E. Hiscox, et Samuel Hiscox. La maison a été organisée et a commencé ses opérations au No. 357, *Washington street* à New-York. Dès le commencement, ils cherchèrent à établir leur usine sur un grand pied. Pureté, uniformité et bon poids furent, dès le début, leur règle invariable, et depuis lors il en a toujours été ainsi. En 1862-63, la production du saindoux aux États-Unis fut immense; l'Ouest était littéralement inonde de pores et leurs produits se vendaient à des bas prix; mais quelque peu rémunérateur quo fut le prix, MM. Wilcox & Cie n'en maintinrent pas moins la qualité de leur article.

En 1863, l'accroissement des affaires nécessitant l'érection d'un établissement plus spacieux, et quoi qu'ils n'eussent pas réalisé un dollar de bénéfice, le capital fut augmenté, et ils bâtirent un magasin de quatre étages, ayant 57 pieds de façade et 100 de profondeur aux numéros 417 et 419 *Washington street*. Des cette époque, la qualité des produits de la maison fut établie sur le marché, et les fabricants de saindoux de l'Ouest, jaloux de leur réputation naissante, se mirent à les tourner en ridicule et à les diffamer, mais ces messieurs, sans s'émouvoir, continuèrent tranquillement leurs affaires, plus déterminés que jamais à établir la pureté de leurs principes commerciaux.

En 1866, M. Samuel Hiscox se retira des affaires et les autres associés [qui constituent la raison sociale actuelle] continuèrent

l'exploitation de l'usine. Pendant cette année-là, on ajouta aux bâtiments existant alors, le numéro 415 *Washington street*, ce qui rendit l'usine la plus importante de celles qui existent aux États-Unis. Elle pouvait produire alors 6000 tierçons par mois.

En 1867, on ajouta encore aux anciens bâtiments les Nos. 51 et 53 *Vestry street*, ce qui permit d'élever la fabrication à 8,000 tierçons; et en 1872, par suite de l'adjonction des Nos. 430, 432 et 434 *Greenwich street*, l'établissement peut actuellement fabriquer 26,000 tierçons par mois, soit 1,000 par jour.

La fabrique couvre aujourd'hui un espace de huit lots, soit 200 pieds, de *Washington* à *Greenwich streets*, avec une façade de 75 pieds sur la première de ces deux rues, et de 100 pieds sur la seconde. Sur *Vestry street*, la façade est de 50 pieds et la profondeur de 100.

Quelques statistiques donneront une idée de l'étendue de cette usine moderne, actuellement la plus grande qu'il y ait au monde. Les différents appareils, vases fondants, réservoirs, etc., ont une capacité de 1,300 tierçons de saindoux fondu, et on peut en une heure fondre 130 tierçons de 300 livres chacun. Les réservoirs les plus vastes contiennent 400 tierçons. Il y a quatre pompes à vapeur pour amener l'eau de la rivière et pomper le saindoux dans les récipients où il doit refroidir; la plus puissante de ces pompes donne un jet de quatre pouces, et transvase 300 tierçons de saindoux par heure. Il y a aussi trois pompes rotatoires et neuf plongantes. Pour la fabrication de l'huile de saindoux par la pression à froid, il existe huit presses, de la hauteur de trois étages, et pouvant contenir 120,000 livres de saindoux. Six ascenseurs à vapeur sont constamment employés à monter et à descendre des colis de toute nature. Quatre chaudières, d'une force de 200 chevaux fournissent la vapeur nécessaire, tant à l'épuration des matières qu'au chauffage des bâtiments, et font marcher, en même temps deux machines de 50 chevaux. Cinquante chevaux et deux cents grands canions sont employés à recevoir et à délivrer les marchandises. Pendant la saison dernière, on s'est servi de 4,187 tonnes de glace pour congeler le saindoux. Plus de 200 hommes sont employés dans l'usine, tant pour le service de nuit que pour celui de jour, et du lundi 3 heures du matin au samedi 6 heures du soir, le travail continue sans interruption.

Le procédé dont on se sert pour épurer le saindoux est extrêmement simple, mais demande beaucoup de jugement et de soin et en même temps, une connaissance parfaite des besoins des consommateurs dans les différentes parties du monde. Par exemple, l'Allemagne n'accepterait pas un article qui serait recherché en Angleterre, et vice versa. De même, les Antilles préfèrent telle qualité, tandis que l'Amérique du sud en demande une entièrement différente.

Nous allons maintenant expliquer à nos lecteurs, aussi brièvement que possible, les procédés employés pour l'épuration du saindoux, depuis son arrivée à l'usine jusqu'à son expédition dans toutes les parties du globe. Au bureau de réception, dans *Washington street*, le saindoux de l'Est et de l'Ouest, est examiné par un inspecteur qui essaie chaque lot avec soin, rejetant tout ce qui est inférieur comme goût et comme couleur. Après cette première inspection, la marchandise passe au second où a lieu un second choix des plus minutions. Tel lot est jugé convenable pour le marché allemand, tel autre pour l'Améri-

quo du Sud, et ainsi de suite. De là, le saindoux est transféré aux vases fondants, au-dessus desquels on roule les tierçons sur des cadres de fer, les bandes sont enlevées et les tuyaux à vapeur introduits. Les fûts se trouvent vides presque instantanément. Autrefois, le saindoux était enlevé à la main. Le procédé actuellement en usage a été employé pour la première fois dans cette usine.

On ajoute alors une certaine proportion de stéarine [le résidu qui se forme après que l'huile est extraite du saindoux]; on applique la vapeur et la masse toute entière se liquéfie. En ce qui concerne la purification et l'épuration, il existe des procédés qui sont le secret des maîtres; après cette opération le saindoux repose; toutes les impuretés tombent au fond des récipients. Le résidu considéré autrefois comme étant sans aucune valeur, est actuellement un revenu d'une grande importance; on le vend et on l'utilise pour la production d'une huile de saindoux inférieure. Lorsque le saindoux atteint la température désirée, on le pompe dans d'immenses réservoirs où on l'agite jusqu'à ce qu'il soit arrivé au degré de l'impidité voulu. On le pompe alors dans des réfrigérateurs où on le laisse reposer jusqu'à ce qu'il passe à l'état de crème; puis, on le transvase dans des tierçons, barils ou bidons.

Il faut voir ces réfrigérateurs pour les apprécier à leur juste valeur; ils sont une merveille de conception et sont dûs au génie inventif de M. Wilcox qui, soit dit en tre parenthèse, a la faculté d'inventer des appareils qui répondent toujours au but que l'on se propose. L'opération du refroidissement a lieu dans le sous-sol; de là, les colis passent au rez-de-chaussée où ils sont marqués, pesés et expédiés. Cinq peseurs travaillent dix heures durant, et souvent jusqu'à une heure avancée de la nuit; vingt enfants sont occupés à marquer; six commis font les connaissements et les reçus, et une quantité de manœuvres expédient la marchandise.

Pour l'Europe, on emploie généralement les tierçons, et 80 tonneliers travaillent constamment. Pour les Antilles et l'Amérique du Sud, on demande presque exclusivement des bidons d'un contenu de 10 à 15 livres. Les poids et la tare de chaque colis sont soigneusement indiqués.

Cette maison fait aussi de grandes affaires en huile de saindoux qu'elle fabrique elle-même. Cet article est très en usage pour les machines; il est presque égal au *chem oil*. On s'en sert presque exclusivement à bord des vapeurs et dans les chemins de fer; il est aussi considéré comme excellent pour les grosses machines. Comme luminaire, il est moins en usage depuis la découverte du pétrole. Le saindoux produit environ 40 0/0 d'huile.

Les bureaux de l'usine sont établis au No. 53 *Vestry street*; là sont installés 10 comptables et commis constamment occupés à recevoir les ordres, à faire les factures, etc., etc. Un appareil télégraphique met constamment ce bureau en communication avec le comptoir du bas de la ville, situé au No. 59 *Beaver street*, d'où l'on transmet tous les avis de ventes, les fluctuations du marché dans toutes les parties du monde, le taux de l'or, et toutes les informations nécessaires à la direction d'un établissement d'une aussi grande importance.

En examinant la circulaire annuelle de MM. Wilcox et Cie., publiée le 20 janvier 1873, nous voyons que, pendant l'année 1872, il s'est exporté de New-York 583,000 tierçons de saindoux, dont 203,000 de la marque Wilcox; plus, tant en barils qu'en

PRIX COURANTS

MARCHE DE MONTREAL

Table of market prices for various commodities including acids, alkalis, matches, oils, and metals. Columns list item names, quantities, and prices.

Table of market prices for various types of coffee and other goods. Columns list item names, quantities, and prices.

Table of market prices for various types of oils, fats, and other commodities. Columns list item names, quantities, and prices.

Grains--

Ré de Prin..... par 60 lbs.....	Nominal
do Blane d'hiver do	do
do Rouge d'hiver do	do
do Milwaukee No.1 do	nominal
do do No.2 do	do
do Chicago do	do
do do No.2 do	do
Pois..... par 60 lbs.....	80 .. 0 82
Maïs..... par 56 lbs.....	30 .. 57
Avoine..... par 32 lbs.....	30 .. 31
Graine de Lin..... par 60 lbs.....	nominal
do Mil..... par 45 lbs.....	3 51
do Trefle..... par	3 92

Houblon--

Récotte 1871..... par lb.....	Manque
do 1872..... do	19 .. 20

Huiles--

De Baleine brute..... par gallon.....	Manque
de Lin domestique crue do	77 .. 80
do do bouteille do	82 .. 85
do étrangère crue do	80 .. 83
do do bouteille do	85 .. 87
De Lard Extra..... do	Manque
do No 1..... do	80 .. 85
do No 2..... do	75 .. 80
De loup marin raffinée do	62 .. 65
do blanche ord do	Manque
do huile do	59 .. 52
do brune do	Manque
Pollve de bouche en fut do	1 75 .. 1 80
do commune do	1 10 .. 1 15
do bouteille do	2 00 .. 2 25
do 4 bout do	3 40 .. 3 50
do Bartomet Guesler do	0 90 .. 0 00
do 4 bout do	7 50 .. 8 00
do Puget Bout do	8 50 .. 9 00
do do do	6 50 .. 6 75
do Possel Bout do	2 60 .. 2 70
do do do	3 40 .. 3 50
do Plagiol Bout do	2 65 .. 2 80
do do do	3 50 .. 3 60
De morue..... par gallon.....	52 .. 55
De palme..... par lb	94 .. 10
De Rlein..... par lb	14 .. 15
Vegetale..... par gallon.....	80 .. 85

Laine--

Lavée du Canada..... par lb.....	40
Etrée do	35 .. 40
Corintum do	25 .. 35
Noire do	25 .. 30

Magenta--

En beaux..... par lb.....	4 00
---------------------------	------

Marrons--

Cross et Blackwell..... par douz	2 60 à 2 70
Joyce..... "	2 00 .. 2 10
Thin..... "	2 00 .. 2 10
Micot..... "	Manque

Moutique--

Anglais..... par 100 lbs.....	Manque
domestique do	3 00 .. 4 00

Melasse--

Barbade..... par gallon.....	40 à 42
Centrifuge..... "	19 .. 22
Cuba..... "	25 .. 30
Demerara..... "	30 .. 33
Moscovade..... "	25 .. 32
Nouvelle-Orléans..... "	Manque
Porto Rico..... "	Manque
Sugar House..... "	19 .. 20

Mine de plomb--

Dome..... par grosse.....	2 00 .. 2 10
Anglaise..... par lb.....	5 .. 7
Petrole raffinée..... par gallon.....	38 .. 42

Produits chimiques, &c., &c.

Aux..... par 100 lbs.....	2 50 à 00
bi-Carbonate de Soude, par baril de 112 lbs.....	5 75 .. 6 00
Bleaching powder..... par 100 lbs.....	3 75 .. 4 00
Borax..... "	27 .. 30
Carphre..... par lb.....	45 .. 50
Carb. d'ammoniaque..... do	22 .. 25
Cochenille..... "	80 .. 90
Couperose..... par 100 lbs.....	1 00 .. 1 25
Craie de Tarré, cristaux par lb.....	30 .. 32
do do	32 .. 35
Chlorure de Chaux..... par 100 lbs.....	4 00 .. 4 25
Extrait de Bois de Campêche en gros par lbs.....	9 .. 10
do 2-lbs..... "	10 .. 11
do 1-lb..... "	11 .. 12
do 1/2-lb..... "	12 .. 14
do Assort..... do	13 .. 14
Fleur de soufre..... par 100 lbs.....	3 25 .. 3 50
Guaïac hollandaise..... par lb.....	15 .. 16
do Française..... do	10 .. 12
Gomme Arabique en lous..... do	25 .. 35
do do	40 .. 50
do Shalleac..... do	45 .. 55
Indigo de Madras..... do	65 .. 75
do Amalle..... do	55 .. 65
Laque à ténure..... do	30 .. 35
Noir de fumée..... do	0 .. 7
Noix de Galle..... do	27 .. 32
Pate de Reglisse de Calabre do	15 .. 20
do Sicile..... do	15 .. 16

et Epsom..... par 100 lbs.....	2 00 .. 2 50
Soude caustique..... do	5 75 .. 5 80
Soufre en Canon..... do	2 25 .. 3 00
Senné..... par lb.....	25 .. 30
Sel de Soude..... par 100 lbs.....	2 25 .. 2 50
Salpêtre..... par baril.....	10 50 .. 11 50
Sardines à l'huile 1/2 boîte chaque do	17
do do do	29
do do do	manquent
Sagon, perlé par lb.....	61 .. 62
Sauces assorties..... par douz.....	1 50 .. 3 25

Savon--	
Savon commun..... par boîte 60 lbs.....	1 40
" brun ordinaire..... par lb.....	0 04
" " marque de la couronne.....	0 05
" blanc..... "	0 04
" toilette..... par douz.....	0 20

Sel--	
Gros de Liverpool..... par sac 1 80 à 1 90	
Fin..... "	1 75 .. 1 80
Factory Filled..... "	1 75 .. 1 75
Fin de table..... par douz.....	1 25 .. 1 30
d'Hyères..... par mout.....	35 .. 40
De Goderich..... par sac.....	1 49 .. 1 50

Sucres--	
Centrifuge..... par lb.....	9 .. 9
Moscovado..... do	9 .. 9
de Cuba..... do	85 .. 9
Demerara..... do	Manque
Porto Rico..... do	9 .. 9
Raffiné Ecossais..... do	9 .. 9
do Anglais blanc..... do	manque
do en morceaux..... do	12 .. 12
Sucres Jaunes, No. 2 } Sel in échantillon.	
" No. 3 }	
Sucres blancs raffinés A..... par lb.....	0 11
" cassé..... "	0 12
" en poudre..... "	0 12
" pour confiseur..... "	0 13

Tabac, manufacturé	
Fancy Brig..... par lb.....	0 38 .. 0 50
Bright..... "	0 30 .. 0 40
Mahogany } spéciales..... "	0 17 .. 0 24
Bright..... "	0 17 .. 0 30
Noir, à chiquier, sucré..... "	0 17 .. 0 19
Marin..... "	0 17 .. 0 19
Victoria..... "	0 17 .. 0 19
Petit favori..... "	0 17 .. 0 19
Diamant..... "	0 00 .. 0 19
Prince de Galles Nos. 1 et 2..... "	0 10 .. 0 18
" Nos. 3, 4 et 5..... "	0 11 .. 0 15
Américain en feuille..... "	Manque
Canadien..... "	0 7 .. 7

Thé--	
Gun powder..... par lb.....	0 80 .. 0 90
Extra fin à choix..... "	0 70 .. 0 75
Bon ordinaire à bon..... "	0 60 .. 0 70
Commun à bon..... "	0 60 .. 0 70
Impérial--	
Extra fin à choix..... "	0 75 .. 0 80
Bon ordinaire à bon..... "	0 60 .. 0 70
Commun à bon..... "	0 40 .. 0 50
Young Hyson--	
Extra fin à choix..... "	0 80 .. 0 90
Bon ordinaire à bon..... "	0 70 .. 0 75
Commun à bon..... "	0 35 .. 0 60
Hyson--	
Extra fin à choix..... "	0 60 .. 0 70
Bon ordinaire à bon..... "	0 45 .. 0 55
Commun à bon..... "	0 36 .. 0 40

Japonais--	
Extra fin à choix..... "	0 60 .. 0 65
Bon ordinaire à bon..... "	0 50 .. 0 55
Commun à bon..... "	0 27 .. 0 40
Twankay--	
Bon ordinaire à bon..... "	0 25 .. 0 40
Commun à bon..... "	0 25 .. 0 30
Souchong et Congou--	
Extra fin à choix..... "	0 65 .. 0 70
Bon ordinaire à bon..... "	0 55 .. 0 60
Commun à bon..... "	0 49 .. 0 50
Oolong--	
Extra fin à choix..... "	0 70 .. 0 75
Bon ordinaire à bon..... "	0 65 .. 0 70
Commun à bon..... "	0 40 .. 0 50
Vitres--	
Allemande par 50 pieds.....	0 7 .. 7, 7 1/2, 8, 9, 10, 10 1/2, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22

Sprituueux, Vins, &c.	
Bière--	
Allsopp bouteilles..... par douz.....	2 40 .. 2 60
Buss..... "	1 50 .. 1 70
Buss..... "	2 15 .. 2 30
Jeffrey..... "	1 00 .. 1 25
Jeffrey..... "	2 45 .. 2 60
W. Younger et Cie, bouteilles.....	1 00 .. 1 75
W. Younger et Cie, bouteilles.....	2 45 .. 2 60
W. Younger et Cie, bouteilles.....	1 50 .. 1 60

Eau-de-Vie--	
Grand frère..... par gallon.....	Manque
do	5 50 .. 6 00
Chaloupin..... par gallon.....	2 10 .. 2 25
do	7 00 .. 12 00
Biscuit, Dubouché et Cie par gallon.....	1 80 .. 2 00
do	6 00 .. 6 25
Hennessy et Cie..... par gallon.....	2 15 .. 2 25
do	7 75 .. 8 00

Martell..... gallon.....	2 10 .. 2 25
" caisse.....	7 75 .. 8 00
Jules Robin et Cie..... par gallon.....	2 00 .. 2 20
" caisse.....	7 00 .. 7 50
Suzero Desforges et Cie par gallon.....	1 90 .. 2 00
" caisse.....	6 50 .. 7 00
Coran et Cie..... par gallon.....	Manque
" caisse.....	6 00 .. 6 50
Pinet, Castillon et Cie..... par gallon.....	2 00 .. 2 10
" caisse.....	7 00 .. 7 50

Central Vineyard Proprietors	
par gallon.....	2 00 .. 2 10
Old Vineyard Proprietors.....	2 00 .. 2 10
Remult..... par gallon.....	2 00 .. 2 10
" caisse.....	7 00 .. 7 75
Gerin..... par gallon.....	1 90 .. 2 40
" caisse.....	6 50 .. 10 00

Genièvre--	
Boll and Dunlop..... par gallon.....	1 42 .. 1 45
DeKuyper..... "	1 45 .. 1 50
Houtman..... "	1 40 .. 1 42
Henneker..... "	1 40 .. 1 42
Key Brand..... "	1 40 .. 1 42
Beuker..... "	manque
Linenbrink..... "	do
Caisnes Rouges--	
Boll et Dunlop..... par caisse.....	6 75
DeKuyper..... "	6 80 .. 7 00
Houtman..... "	6 50 .. 6 60
Henneker..... "	manque
Key Brand..... "	6 50 .. 6 60
Beuker..... "	Manque
Linenbrink..... "	do

Caisnes Vertes--	
Boll et Dunlop..... "	3 50 .. 3 60
DeKuyper..... "	3 80 .. 4 00
Houtman..... "	3 80 .. 3 75
Henneker..... "	3 80 .. 3 75
Key Brand..... "	3 50 .. 3 75
Beuker..... "	manque
Caisnes Jaunes--	
Key Brand..... "	6 75 .. 7 00
Caisnes Bleues--	
Key Brand..... "	4 00 .. 4 25
Old Ton--	
Booth..... par caisse.....	5 75 .. 6 00
Bernard..... "	5 25 .. 5 50
Flott..... "	4 50 .. 4 75

Whisky Ecossais--	
Ramsay..... par gallon.....	2 00 .. 2 10
" caisse.....	5 50 .. 6 00
Bullock, Laide & Co..... par gallon.....	2 85 .. 2 90
" caisse.....	4 50 .. 5 00
Stewart..... par gallon.....	1 70 .. 1 80
" caisse.....	4 00 .. 4 50
Vins Xeres--	
Valette..... par gallon.....	0 65 .. 0 90
Paul Emile Thomas..... "	0 75 .. 1 00
Moutillo..... "	0 80 .. 1 00
Lacave..... "	1 20 .. 3 00
Pomerey..... "	1 50 .. 4 00
Malvoisie..... "	1 00 .. 1 25
Cramp, Sutter et Cie..... "	2 10 .. 5 00
" Amontillado..... "	5 50
" Paraleta..... "	6 00

Vin de Gingembre Ber-	
nard..... par douz.....	3 50
do	80
Domestique..... par douz.....	3 00
do	70 .. 80
Whisky Irlandais--	
Cork Distillery..... par gallon.....	2 00 .. 2 20
Dunville..... "	2 00 .. 2 10
" caisse.....	5 75 .. 6 00

Whisky de Seigle--	
En douane.....	32
Acquitté.....	80
Rhum--	
Jamaïque..... par gallon.....	1 90 .. 2 10
Demerara..... "	1 70 .. 1 80
Cuba..... "	1 60 .. 1 70
Porto--	
No. 1, 2 et 3..... "	0 65 .. 0 80
Tarragone..... "	0 65 .. 1 00
Catalum..... "	0 60 .. 0 65
Molliner..... "	0 65 .. 0 80
Graham No. 1..... "	1 40
" No. 2..... "	1 60
" No. 3..... "	1 75
" No. 4..... "	2 25
Hunt..... "	1 15 .. 4 00
Orfey, Cramp & Forster.....	1 30
" ter's O.....	1 45
" " O O O.....	1 45
" " O O O.....	2 25
" autres marques.....	2 10 .. 4 25
Champagne--	
Moët & Chandon, No 1 bouteilles.....	18 00 .. 18 00
" " " " "	17 00 .. 19 00
" " " " "	15 00 .. 16 00
" " " " "	15 00 .. 17 00
Reederer.....	15 00 .. 20 00
Jules Mumm.....	15 00 .. 20 00
Bouché Fils.....	15 00 .. 20 00
Alcool--	
(Highwines) 50 degrés en douane.....	47 1/2 .. 50
H. Corby & Son.....	50
J. P. Wiser & Cie, par gallon, et douane.....	50
acquitté.....	50
Gooderham & Worts en douane.....	1 44
acquitté.....	1 44

LA 'CITOYENNE'

ASSURANCE DU CANADA

Incorporée par un Acte spécial du Parlement et pleinement autorisée d'après les dispositions de l'Acte des Assurances.

Sous le patronage de

S. G. Mgr. BOURGET, Evêque de Montréal

Bureau Central, 175, Rue St. Jacques,

MONTREAL.

Sir HUGH ALLAN, Président

Les personnes désirant assurer leur vie sont priées d'une manière toute spéciale d'examiner d'abord le prospectus de cette

Compagnie Canadienne Populaire

Lequel prospectus peut être obtenu de tous les Agents de la Compagnie et de

EDWARD STARK,

Gérant département de la vie.

11 Janv.

FORMATION DE SOCIÉTÉ

Le soussigné a le plaisir d'annoncer à ses nombreux clients et au public qu'il vient de

Former une Société

avec M. LOUIS H. LAFLEUR, ci-devant marchand de St. Michel d'Yamaska, et qu'à l'avenir les affaires seront faites sous la raison sociale de

Gélinas, Lafleur & Cie

SEVÈRE GÉLINAS.

MM. G., L. & Cie. prennent la liberté d'attirer l'attention du commerce de détail de la ville et de la campagne, sur leur magnifique assortiment de NOUVEAUTES DE TOUTES SORTES et d'avertir MM. les marchands qu'ils trouveront chez eux, au

No. 256, RUE ST PAUL

Toutes les facilités possibles pour la transaction des affaires, et ils sollicitent respectueusement une part de leur patronage.
21 fév. — bs

LA PROCHAINE

EXPOSITION PROVINCIALE

Aura lieu cette année à

MONTREAL.

Dans la semaine commençant le

15 Septembre prochain

De plus amples détails seront donnés plus tard.

GEORGE LECLÈRE.

27 février.

LA MEILLEURE POUDDRE A BOULANGER

QUI EXISTE.

THE COOKS' FRIEND

Est la seule origin le et authentique.

ELLE NE DESAPPOINTE JAMAIS

Vendue par tous les Epiciers. 52

A VENDRE

800 tonneaux

DE

BON FOIN

BIEN PRESSÉ

Ballots pesants 260 à 300 lbs.

et au-dessus.

5,000 minots d'Avoine

1,000 " de Pois

S'adresser à

ED. CARON,

RIVIERE-DU-LOUP (EN HAUT.)

LOTÉRIE VILLE-MARIE

Dans le but de venir en aide à différentes Institutions Religieuses.

32,000 BILLETS

A

\$1.00 CHAQUE

PRIX	VALEUR
Une propriété (Rue du Bassin, Montréal) loyer annuel, \$300.....	5,000 00
Deux lots de terre (Rue St. Denis et Tanneries) \$700 chaque.....	1,400 00
Huit lots de terre (Chemin Ste. Catherine) à \$300 chaque.....	2,400 00
Quarante-huit lots (Côte Ste. Catherine) à \$150 chaque.....	7,200 00
Un prix en or de mille piastres.....	1,000 00
Cinquante prix de \$50 chaque.....	2,500 00
Cent prix de \$5 chaque.....	500 00
Deux cents prix de \$3 chaque.....	600 00
Six cents prix de \$1 chaque.....	600 00
Mille dix prix valant.....	\$21,200 00

DONS :

1—A l'Evêché de Montréal, pour venir en aide à la construction de la cathédrale	2,000 00
2—Pour venir en aide à la construction de la chapelle de Notre-Dame de Lourdes.	1,000 00
3—Aux pauvres (Société St. Vincent de Paul)	1,000 00
4—Aux sœurs du Bon Pasteur.....	500 00
5—Aux Jeunes.....	500 00
6—Aux Orphelins.....	500 00
7—Aux Sœurs de la Providence.....	500 00
8—Aux Sœurs de la Miséricorde.....	500 00
9—A la Colonie Populaire.....	500 00
	\$7,000 00

Des Agents Responsables sont demandés

Chaque personne qui vendra dix billets aura le onzième gratis. Les argents seront déposés entre les mains du Procureur de l'Evêché de Montréal.

Le soussigné devra chaque semaine faire un dépôt des argents des Billets vendus et il sera tenu et obligé de publier dans le journal le *Nouveau Monde*, le reçu du dépôt accompagné des numéros qui auront été vendus.

La Corporation Episcopale ne sera responsable que des numéros qui auront été ainsi annoncés, accompagnés du reçu du dépôt.

Toutes personnes qui auront pris des Billets dont les numéros ne seront pas publiés dans le journal usité, sont priées d'en prévenir le trésorier sans délai, afin d'éviter toute erreur.

Le tirage sera fait d'après le mode adopté par les Sociétés de Construction et sera surveillé par trois Prêtres et trois laïques en présence du public.

Les propriétés données en prix sont au nom de l'Evêché qui en passera titre au gagnant aussitôt après la loterie, ou par le gagnant payant le prix du contrat.

Ceux qui désirent acquérir des billets pourront le faire en s'adressant au soussigné.

Pour \$10 on aura 11 Billets

20 " 22 " etc.

Les lettres adressées au soussigné devront être franches de port.

S'adresser à

G. H. DUMESNIL,

Gérant et Trésorier,

De la Loterie Ville-Marie,

Rue St. Sacrement

Montréal.

Associé demandé

ON demande pour une Manufacture de Chaussures établie depuis vingt ans, un ASSOCIÉ pouvant disposer d'un capital de

\$50,000

La Fabrique dont il s'agit est l'une des plus anciennes, des plus considérables, des plus prospères et des mieux situées de la ville.

Ses relations sont très-étendues dans les principales villes des provinces d'Ontario, de Québec, du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Ecosse.

La maison qui demande un associé réalise des profits très considérables et désire développer ses relations. Des informations précises seront fournies en temps et lieu.

S'adresser par lettre au propriétaire du *NEGOCIANT CANADIEN*, No. 10 Rue St. Nicholas, Montréal.

CHAUDIÈRES A SUCRE

A

Vendre à Prix Réduits

PAR

L. J. Beliveau & Cie.

No. 297, Rue St. Paul

MONTREAL

15,000 Chaudières à Sucre

En ferblanc de un à deux gallons.

L. J. BELIVEAU.

6 Mars.

22 21

AVIS

AVIS est par le présent donné, qu'à la prochaine session du Parlement du Canada, demande sera faite aux fins d'obtenir un acte pour incorporer une Compagnie sous le nom de "Le Crédit Foncier du Canada," dont le Bureau principal sera à Montréal.
Montréal, 6 Février 1873.

N. VALOIS & CIE.

MANUFACTURIERS ET MARCHANDS DE CHAUSSURES EN GROS

26 et 28 Place Jacques-Cartier,

MONTREAL.

NARCISSE VALOIS.

JUDE VALOIS.

KIRKWOOD & MORE,

Marchands de

CEREALES, FARINES, POISSONS, ET HUILES DE POISSON.

No. 26 Rue des Enfants Trouvés,

MONTREAL.

ADOLPHE GERMAIN

AVOCAT,

SYNDIC OFFICIEL POUR LE COMTÉ RICHELIEU

RUE GEORGE, SOREL.

M. GERMAIN se charge de toutes affaires légales et de collections dans le District de Richelieu.

HOSPICE LABELLE & CIE.

Marchands de

FARINES, GRAINS ET PROVISIONS,

No. 10, RUE DU PORT,

52

MONTREAL.

P. L. TOUSSIGNANT,

SYNDIC OFFICIEL, ARTHABASKAVILLE,

Sollicite respectueusement de MM. les marchands, les affaires qu'ils peuvent avoir dans le district d'Arthabaska sous l'Acte de Faillite de 1869.

SEL A PRIX REDUIT

POUR CLORE DES CONSIGNATIONS

400 Sacs Gros

300 do Factory Filled

En lots convenables aux acheteurs.

A vendre par

MORIN & CIE.,

Coin des Rues St. Paul et
St. Nicholas.

13 mars

A VENDRE

Morue Sèche

Hareng du Labrador et du Nord

Huile de Loup Marin, paille et brune

J. & R. MCLEA

8, Rue de la Commune

5 mars.

23-6

Acte concernant la Faillite, 1869

CANADA, Province de Québec, } Dans la cour supérieure
District de Montréal. } Dans l'aire de

EDWARD COOTE, ci-devant commerçant, de la
Ville de Montréal, et y faisant affaires sous le
nom de E. Coote & Compagnie,

FAILLI.

JEUDI, le dix-septième jour d'AVRIL prochain, le soussigné demandera à la dite Cour sa décharge en vertu du dit Acte.

Par EDWARD COOTE,

A. POWER,
Son procureur ad litem.

Montréal, 13 mars 1872.

JOHN HOPE ET C^{TE}

Marchands Commissionnaires

Représentants en Canada :

MM. MOET & CHANDON, EPERNAY.

" BARTON & GUESTIER, BORDEAUX.

" JULES ROBIN & CIE., COGNAC.

M. M. MISA, XERES DE LA FRONTERA.

MM. COCKBURN, SMITHES & CIE.,

OPORTO.

M. FREDERIC VALLETTE, MAR-

SEILLES.

MM. BELLOCH, LADE & CIE., GLAS-

GOW.

" DEINHARD & CIE., COBLENTZ.

" E. & G. HUBBERT, LONDRES, Ex-

portateurs de la bière en bouteille de MM. Bass & Cie.

" E. & J. BURKE, DUBLIN, Expor-

tateurs de porter en bouteilles de MM. A. Guinness Fils & Cie., &c., &c., &c.

N. B.—On accepte les commandes que
du Commerce en Gros.

29 octobre 1872.



MANUFACTURE

DE

COFFRES FORT DE LA PUISSANCE

DE

GODFROY CHAPELEAU

A l'épreuve du Feu et des Voleurs, doublés en
Acier et en Fer.

Constructeur de ponts en fer

AUSSE DE

GARNTURES INTERIEURES, pour voûtes en
fer, avec portes à l'épreuve des voleurs.
PORTES ET VOILETS en fer à l'épreuve du feu.
PORTES EN FER pour Banques, Institutions
Publiques et Charniers de Cinétières.
COFFRES DE SURETE, pour la préservation de
documents importants. Billets de Banques, Dé-
bentures, etc.
SERRURES BREVETÉES, spécialement adaptés
aux portes de voûtes, Banques, Coffres-fort et
Prisons.
Outils de Tailleurs de Pierre.
COFFRES-FORTS DE SECONDE MAIN pris en
échange de coffres neufs, ou achetés au plus bas
prix du marché.

BUREAU—320 RUE ST. LAURENT.

USINE :

Coin des rues Ontario et St. Charles Borromée
MONTREAL.

9 Juillet 1872.

39

**COMPAGNIE CANADIENNE DES TERRES
ET DE MINES (Limitée.)**

Bureau principal—22 Mining Lane, LONDRES,
Angleterre.

TRADE MARK.



RAFFINERIE DE PETROLE STANDARD
PETROLIA, ONTARIO.

D. CAMPELL, AGENT.

13 Halle aux Bles,

52

MONTREAL.

J. L. CASSIDY & CIE.

IMPORTATEURS DE

PORCELAINES,

VERRERIES ET VAISSELLE,

339 et 341 Rue St. Paul,

BASSE DES SEIGNS, MONTREAL. 52

A. DUBORD & CIE.

Importateurs de

CIGARES et MANUFACTURIERS de TABAC
En Gros et en Détail

227 & 229 Rue St. Paul, Montréal.

N. B.—Nous attirons l'attention spéciale du
commerce sur notre tabac en poudre si avant-
agement connu dans les Provinces du Canada.

C. H. LETOURNEUX

IMPORTATEUR DE

Ferromerie,

Quincaillerie,

Coutellerie, &tc., etc.

261 à 265, Rue St. Paul.

(Coin de la Rue Vandreville.)

MONTREAL.

ETABLIE, JANVIER 1871

**L'Agence Mercantile
DU CANADA**

MURRAY, MIDDLEMISS & CIE

Propriétaires

Traits Caractéristiques

UNE

INSTITUTION NATIONALE

SYSTEME PARFAIT

Supplément quotidien de change-
ments et de noms nouveaux

C'est maintenant le temps de s'abonner

Un REGISTRE contenant la position financiè-
re, la valeur commerciale et le caractère mer-
cantile des divers négociants de la Puissance est
publié semi-annuellement.

Encouragez vos propres institutions. Nous
vous présentons un ouvrage canadien, le fruit de
milliers de plumes d'hommes parmi des Im-
primeurs Canadiens, de Fabricants de Papier Cana-
dien, et beaucoup d'autres : nous n'euvoiyons pas à
New-York pour la confection de tout notre ou-
vrage.

Nous offrons une épreuve raisonnable à ceux
qui désirent s'abonner. On peut obtenir les con-
ditions de l'abonnement en s'adressant au Bureau
principal ou aux Succursales.

BUREAUX PRINCIPAUX EN CANADA.

Montréal, 95, Rue St. François-Xavier.

Toronto, 16 et 18, Rue Wellington, Est.

Hamilton, 20, Rue James.

Halifax, Rue Holis.

St. Jean, N. B., Rue Prince William.

Succursales aux Etats Unis

New-York St. Louis

Philadelphie Détroit

Baltimore Milwaukee

Albany Kansas City

Boston Rochester

Chicago Cincinnati

Portland, Orég. Buffalo

Grands Rapides Utica

Nouvelle-Orléans Quincy

San Francisco Toledo

St. Joseph Syracuse

Louisville St. Paul.

SECCURSALES EN FRANCE, EN ALLEMA-
GNE ET EN AUSTRALIE

Succursales dans la Grande Bretagne.

Londres, 86, Cheapside et 1, Bow
Lane, E. C.

Manchester, 38, Moseley Street et 6, 8
et 10, Bond Street.

Glasgow, 33, Benfield Street.

Edimbourg, 72, Princes Street.

Dublin, 10, Henry Street.

On s'occupe spécialement d'affaires lé-
gales par tout le continent de l'Amérique
du Nord.

HAGENS & CIE.,

(Autrefois Luders, Hagens & C^{ie}.)

IMPORTATEURS EN GROS

DE

Ferromeries, Porcelaines, Produits Chimiques, Teintures, Bronzes, Draps de Crin, Colle-Forte, Crayons de A. W. Faber, Cigares, Cartes à jouer, et Articles Allemands de Fantaisie, Etc.

351, RUE DES COMMISSAIRES,

Vis-à-vis la Douane

MONTREAL.

MAGASIN CANADIEN

DE

FERRONNERIE

H. BÉLINEAU

IMPORTATEUR DE

Ferronneries

Et Fabricant de

FERBLANTERIES

ENSEIGNE DE L'EGUINE ET DU CADENAS

Nos. 193 et 195, rue St. Paul

MONTREAL.

Assortiment complet d'Huiles, Térébén ins. Pointures de toutes sortes, Vitres de toutes grandeurs, Verres, etc.—Aussi: Poêles doubles à un ou deux fourneaux; Poêles de Cuisine à charbon et à bois, de fantaisie et autres.

GEANDES DECOUVERTES

DU

Dr. J. A. CREVIER.

L'ANTI-CHOLERIQUE

Le seul spécifique connu contre le choléra et toute espèce de Diarrhée. Légerement d'intestin et d'estomac, Indigestions, etc., &c.
Cures merveilleuses attestées par des personnes dignes de foi et bien connues.

Prix - - - - 50 Cts. la Bouteille.

Certificats par les personnes suivantes.

Les RR. Mess J. Raymond, ptre., V.-G. et Sup. du Collège de St. Hyacinthe; Ed. Crève, ptre., V.-G. et Sup. du Collège de Ste. Marie de Monnoir, J. S. Derome, ptre.; F. X. Collette, Ptre., Sup. du Collège de St. Césaire; J. Provencal, cure de St. Césaire; J. S. Taupier, Ptre., cure de St. Paul; l'Hon. W. Chaffers, membre du Conseil Législatif; les Docteurs Franchère, Pincus,ault, Jacques, et par MM. Charles Couture, Victor Côté, J. Ste. Tessier, Denis Filion, Gauthier, et un grand nombre d'autres personnes.

S'adresser au

Dr. J. A. CREVIER,

No. 44, Rue Bonsecours.

Réduction libérale faite au commerce. 37

GAUCHER & TELMOS E

IMPORTATEURS DE

DENREES COLONIALES,

VINS ET SPIRITUEUX

Marchands de

FARINE, LARD, SAINDOUX, etc., EN GROS

No. 200 Rue St. Paul et 161 Des Commissaires,

MONTREAL.

G. GAUCHER.

52

L. W. TELMOSSER.

GAUTHIER, MAYRAND & CIE.

IMPORTATEURS DE VINS, SPIRITUEUX
EPICERIES,

MARCHANDS DE FARINE, LARD, SAINDOUX,

274 et 291 Rue des Commissaires,

MONTREAL.

GELINAS, LAFLEUR & Cie

IMPORTATEURS.

No. 256, Rue St. Paul

Troisième porte de

M. AMABLE PREVOST,

MONTREAL.

52

BOYER, HUDON & Cie

Successieurs de LOUIS BOYER & C^{ie}.,

MARCHANDS DE

GRAINS ET FARINES,

PROVISIONS et EPICERIES,

L. ALPHONSE BOYER.
FERMIN HUDON.
CHARLES BOYER.

MONTREAL.

52

MORIN & CIE.,

COURTIERS ET COMMISSIONNAIRES,

POUR L'ACHAT ET LA VENTE DE

COMESTIBLES,

EPICERIES,

SPIRITUEUX,

ET

DENREES COLONIALES.

AGENTS POUR LA

Distillerie de Prescott,

Coin des rues ST. NICHOLAS et ST. PAUL

MONTREAL.

52

ETABLIS EN 1869



J. T. LETOURNEUX

IMPORTATEUR DE

PEINTURES DE TOUTES SORTES

Huiles, Verres à vitres, Lampes, Cheminees, Collets, Verres, Mastic, Placaux, Etoupe, &c., &c

VITRES, GLACES DE MIROIRS ET VITRES

DE COULEUR TAILLEES A DEMANDE.

RECETTES POUR TEINDRE, ETC.

Seul agent pour la Puissance du Canada de la Graisse Patentée de Dessors pour Essieux.

No. 259, Rue St. Paul, Montreal,

Enseigne de la Lampe, Pinceau et Beril de Peinture.

28

PIERRE JOLY & CIE.

IMPORTATEURS

MARCHANDS D'EPICERIES

Vins, Liqueurs, Provisions,

TABAC & CIGARES

264, RUE ST. PAUL, et 209 & 211, RUE

DES COMMISSAIRES

MONTREAL, P. Q.

Les Marchands qui s'abonnent surtout trouveront à cet établissement des avantages tant par la variété du stock que pour la régularité des prix. 17

DESMARTEAU & CIE.

Importateurs de

VINS, LIQUEURS, EPICERIES, &c.

EN GROS

231 et 283 Rue des Commissaires

MONTREAL.

52

Thomas, Thibaudau & Cie.

IMPORTATEURS DE NOUVEAUTES

En Gros Seulement, No. 330, Rue St. Paul.

THOMAS, THIBAUDEAU & C^{ie}. Montréal.
THIBAUDEAU, THOMAS & C^{ie}. Québec. MONTREAL.
THOMAS & THIBAUDEAU, Manchester. 52

S. ROUSSEAU,

FERBLANTIER ET PLOMBIER

No. 337, Rue St. Laurent,

MONTREAL.

HUILE DE CHARBON, LAMPES,
CHEMINÉES ET MECHES DE LAMPE

Ordres pour Fournaies à AIR Chaud, Ventilateurs, Refrigérateurs, Fournitures de Poêles, etc., exécutées avec diligence. Ordres pour Couvertures promptement remplis.

PRIX EXTRÊMEMENT MODÉRÉS.

M. S. ROUSSEAU a été pendant plusieurs années chef d'atelier chez M. T. Crevier, Rue Notre-Dame, où il a acquis une grande expérience dans ce genre d'ouvrage.

18 Juillet.

40

LA FABRIQUE DU PEUPLE

M. A. DEROCHE

(Successieur de J. B. DEROCHE)

Importateur et Manufacturier de

TABAC, CIGARES, Etc

Nos. 241 et 243, RUE ST. PAUL,

MONTREAL.

A l'enseigne de la grosse Torquette vous trouverez du Tabac de toute espèce et de la meilleure qualité en feuilles, en torquettes et en poudre, en gros et en détail, et au plus bas prix. 52

LE

BULLETIN DE NEW-YORK

JOURNAL FINANCIER, COMMERCIAL
ET D'EMIGRATION

PARAIT TOUS LES LUNDIS

ABONNEMENT POUR LE CANADA

Un an..... \$3.00
Six mois..... 1.50

Les communications relatives au journal et les remises de valeurs doivent être adressées au Directeur du Bulletin de New-York, 48 Broad Street, ou au Bureau du Négociant Canadien.